

SOMMAIRE

Décisions du Conseil départemental	Pages
- Réunion des 16 et 17 janvier 2017.....	5

Sont **publiés intégralement** les **délibérations** du Conseil départemental, de la Commission permanente et les **arrêtés** présentant un **caractère réglementaire** (Code général des collectivités territoriales, art. L.3131-3 et R.3131-1) ou dont la publication est prévue par un texte spécial.

Le texte intégral des actes cités dans ce recueil **peut être consulté** au **Centre de Documentation** à l'Hôtel du Département.

DECISIONS

du Conseil départemental

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES LUNDI 16 ET MARDI 17 JANVIER 2017**

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : F. KARIMET

Mandats de : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 100
Budget primitif de l'exercice budgétaire 2017

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 100,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Vu les avis des 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème et 8ème commissions,

Considérant que seules l'anticipation des résultats de l'exercice 2016 et la constatation de ceux des sections d'investissement et de fonctionnement sont soumises au vote, les autres points donnant lieu à délibération dans le cadre de rapports distincts,

Décide à l'unanimité des suffrages exprimés (23 abstentions) :

- d'anticiper les résultats de l'exercice 2016 ;
- de constater les résultats des sections d'investissement et de fonctionnement respectivement pour :

6 697 077,03 € en investissement à inscrire en recettes au chapitre 001,

13 046 373,06 € en fonctionnement à inscrire en recettes au chapitre 002.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 17/02/2017 à 16:17:08
Référence : 0f54d06fd645be0f325ae3ddc829eca031e6c32b

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : T. DELEROT

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 101
Gestion de la dette - Intérêts
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 101,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions),

Décide de ratifier au Budget primitif 2017 l'inscription en dépenses de fonctionnement ci-après, relative à la gestion de la dette :

Chapitre 66 : **22 539 000 €**

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:36
Référence : 2b88048569a21cc9a1d69cea404aef56ea83f585

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 102
Prise en charge des dépenses des groupes d'élus
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 102,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Décide que la collectivité met à disposition des groupes d'élus un local administratif et du matériel de bureau, comprenant le mobilier, l'ameublement, le matériel de bureau et le matériel informatique au sens de la nomenclature comptable, selon des conditions similaires à celles appliquées aux services du Département ;

2) Décide que la collectivité prend en charge uniquement les frais de documentation, de courrier et de télécommunications des groupes d'élus ainsi que les frais liés aux personnels affectés aux groupes, dans la limite totale de 9 000 € par an et par élu membre du groupe ;

3) Prend acte de la composition des groupes constitués à la date du vote, soit :

GROUPES	RASSEMBLER POUR L'AISNE	SOCIALISTE ET GAUCHE REPUBLICAINE	FRONT NATIONAL	FRONT DE GAUCHE-EUROPE ECOLOGIE LES VERTS
Nombres d'élus	18	10	7	6

4) Inscrit un crédit de 369 000 € en dépenses de fonctionnement au chapitre 6586 ;

5) Ventile les crédits de fonctionnement disponibles inscrits au chapitre 65 comme suit :

- Groupe Rassembler pour l'Aisne : 162 000 €
- Groupe Socialiste et Gauche Républicaine : 90 000 €
- Groupe Front National : 63 000 €
- Groupe Front de Gauche – Europe Ecologie les Verts : 54 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:38
Référence : 9249c7dcef0544e65341bb86735b57cf6762fd19

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 103
Fixation de la contribution départementale "2017" aux dépenses du
Service Départemental d'Incendie et de Secours
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 103,

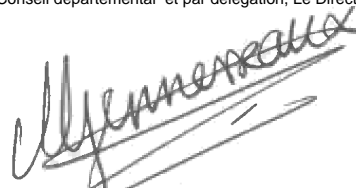
Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Fixe à 19 700 000 € la contribution départementale « 2017 » aux dépenses de fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours et ratifie le crédit correspondant au chapitre 65.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:45
Référence : d8d24780a8c4fef18d33bfa96a8916be9867e6

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : T. DELEROT

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 104
Frais généraux
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **104**,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

Décide l'inscription des dépenses de fonctionnement suivantes au titre des frais généraux :

au chapitre 011	1 036 400 €
au chapitre 65	110 000 €
au chapitre 67	60 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:47
Référence : 01ca273452d39e8abad39aec130a5a8688ac3ede



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : T. DELEROT

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 140
Dépenses et recettes de fonctionnement

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 140,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (19 voix pour, 22 abstentions),

Vote les crédits suivants au titre de la section de fonctionnement (hors prélèvement) :

Dépenses :	510 229 269,39 €
Recettes :	551 959 424,53 €
Dont fiscalité :	153 890 000,00 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 17/02/2017 à 16:17:28
Référence : 0c2fc72ab000c24a21490fe36248c9cb391e0e61



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 141
Gestion de la dette - Capital
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 141,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions),

Décide de ratifier, au Budget primitif 2017, en dépenses, l'inscription suivante relative au remboursement en capital des emprunts souscrits :

Chapitre 16 : **21 387 500 €**

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 13:43:54
Référence : 87a81e8761e28833e1dceb2a6ecf9a38f1cab7c5

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Étaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 170
Dépenses et recettes d'investissement

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 170,

Vu les conclusions de la 1^{ère} commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (18 voix pour, 24 abstentions),

Vote les crédits suivants au titre de la section d'investissement :

Dépenses : 102 555 256 € (dont 4 177 425,66 € en reports)

Recettes : 102 555 256 € (dont 2 300 000 € en reports)

dont 30 000 000 € d'emprunts inscrits au chapitre 16.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:36:58
Référence : 7e5b4097ceeb16b17f805c1161f35b6c5185fe52



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

**RAPPORT N° 180
Budget primitif 2017**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 180,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **M. Nicolas FRICOTEAUX**)

Après en avoir délibéré,

Adopte, à l'unanimité des suffrages exprimés (18 voix pour, 24 abstentions), au terme de l'examen des rapports à incidence budgétaire, le Budget primitif 2017 présenté par le Président du Conseil départemental, se répartissant comme suit par chapitre, reports inclus (hors mouvements d'ordre) :

1) Section de fonctionnement

Chapitres	Propositions initiales		Modifications proposées		Propositions BP finales	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
002		13 046 373,06 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 046 373,06 €
011	50 693 063,37 €		-5 000,00 €	0,00 €	50 688 063,37 €	0,00 €
012	102 350 009,00 €		0,00 €	0,00 €	102 350 009,00 €	0,00 €
013		1 184 195,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 184 195,00 €
014	2 698 097,00 €		0,00 €	0,00 €	2 698 097,00 €	0,00 €
015	14 000,00 €	6 553 200,00 €	0,00 €	0,00 €	14 000,00 €	6 553 200,00 €
016	57 416 000,00 €	22 655 000,00 €	0,00 €	0,00 €	57 416 000,00 €	22 655 000,00 €
017	93 353 292,00 €	769 401,00 €	0,00 €	0,00 €	93 353 292,00 €	769 401,00 €
022	702 732,74 €		0,00 €	0,00 €	702 732,74 €	0,00 €
023	3 330 155,14 €		0,00 €	0,00 €	3 330 155,14 €	0,00 €
042	41 400 000,00 €	3 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	41 400 000,00 €	3 000 000,00 €
043	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	179 849 875,28 €		5 000,00 €	0,00 €	179 854 875,28 €	0,00 €
6586	378 000,00 €		0,00 €	0,00 €	378 000,00 €	0,00 €
66	22 539 000,00 €		0,00 €	0,00 €	22 539 000,00 €	0,00 €
67	135 200,00 €		0,00 €	0,00 €	135 200,00 €	0,00 €
68	100 000,00 €		0,00 €	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €
70		782 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	782 000,00 €
73		163 886 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	163 886 000,00 €
731		205 428 204,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	205 428 204,00 €
74		127 106 066,69 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	127 106 066,69 €
75		8 480 564,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 480 564,00 €
76		1 830 420,78 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 830 420,78 €
77		238 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	238 000,00 €
TOTAL	510 229 269,39 €	551 959 424,53 €	0,00 €	0,00 €	510 229 269,39 €	551 959 424,53 €

2) Section d'investissement

Chapitre	Propositions initiales		Modifications proposées		Propositions BP finales	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
001		6 697 077,03 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 697 077,03 €
021		3 330 155,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 330 155,14 €
024		1 500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500 000,00 €
040	3 000 000,00 €	41 400 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000 000,00 €	41 400 000,00 €
041	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
10		7 200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 200 000,00 €
13		12 549 193,07 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 549 193,07 €
16	21 387 500,00 €	30 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	21 387 500,00 €	30 000 000,00 €
20	1 497 550,00 €		0,00 €	0,00 €	1 497 550,00 €	0,00 €
204	38 758 858,29 €		0,00 €	0,00 €	38 758 858,29 €	0,00 €
21	4 062 358,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	4 062 358,00 €	25 000,00 €
23	36 505 669,47 €	2 300 000,00 €	0,00 €	0,00 €	36 505 669,47 €	2 300 000,00 €
26			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	133 320,24 €	298 000,00 €	0,00 €	0,00 €	133 320,24 €	298 000,00 €
458...			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4544...	210 000,00 €	255 830,76 €	0,00 €	0,00 €	210 000,00 €	255 830,76 €
TOTAL	102 555 256,00 €	60 825 100,86 €	0,00 €	0,00 €	102 555 256,00 €	60 825 100,86 €

Le montant de dépenses imprévues votées au titre du Budget primitif 2017 s'élève à : **702 732,74 €.**

Le montant de la fiscalité locale et des diverses compensations versées par l'Etat nécessaires à l'équilibre du budget s'élève à 209 027 741,00 €.


La fixation du taux de la taxe sur le foncier bâti fera l'objet d'une réunion ultérieure.

En définitive, le Budget Primitif 2017 s'élève en dépenses et en recettes (hors mouvements d'ordre) à : **612 784 525,39 €.**

Les budgets annexes s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

Budget annexe du Chemin des Dames :	923 500,00 €
Budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche :	9 998 054,00 €
Budget annexe de l'Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille :	8 414 007,00 €
Budget annexe du Pôle Archéologique :	1 011 960,00 €
Budget annexe de la ZID de l'OMOIS :	37 000,00 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:36:55
Référence : c830e4babcd66f9747d8624e30c713eac967f454



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : J.P. BONIFACE, C. DERUY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 181

Droits d'enregistrement et taxes de publicité foncière exigibles sur les mutations à titre onéreux d'immeubles ou de droits immobiliers situés sur le territoire de l'Aisne - Vote du taux

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 181,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention),

Décide :

- de maintenir à 4,50 % le taux des droits d'enregistrement et taxes de publicité prévu à l'article 1594 A du Code Général des Impôts (CGI),

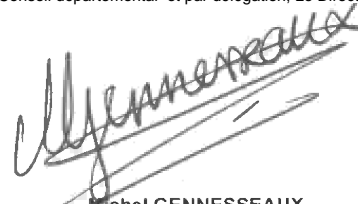
- des exonérations suivantes :

* l'exonération des cessions de logement réalisées par les HLM et les Sociétés d'Economie Mixte (SEM) (CGI, art. 1594 G),

* l'exonération des acquisitions par les HLM et les SEM (CGI, art. 1594 H),

- * l'exonération des acquisitions par les mutuelles de retraite des anciens combattants et victimes de guerre (CGI, art. 1594 I),
- * l'exonération de la publication des baux à réhabilitation (CGI, art. 1594 J).

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:05
Référence : 78b333e4f6cd4919a0f8dd767f342f53f3fe4dc

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : J.P. BONIFACE, C. DERUY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 182
Expérimentation de la certification des comptes locaux - Convention avec la Cour des comptes

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 182,

Vu les conclusions de la 1ère commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

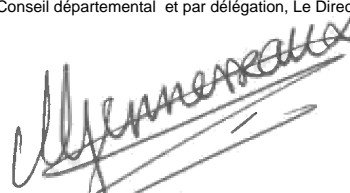
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions),

- Autorise le Président du Conseil départemental à signer, avec la Cour des comptes, la convention relative à l'expérimentation de la certification des comptes locaux prévue à l'article 110 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015, telle que jointe au rapport du Président ;

- Décide que la participation de la collectivité jusqu'au terme de l'expérimentation est conditionnée à la capacité financière du Département de l'Aisne à mener ce projet sans aide financière de l'Etat.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:09
Référence : b173afdc4a8b71739c13d576ef215c609cdfb5fb

DEPARTEMENT DE L' AISNE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 201
Communication institutionnelle, territoriale et événementielle
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 201,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **M. Pierre-Jean VERZELEN**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (23 abstentions),

Décide :

- l'inscription au chapitre 011, en dépenses, d'un crédit de 307 000 € pour les actions à mener au titre de la communication institutionnelle, territoriale et événementielle, telles qu'elles sont définies dans le rapport du Président,
- l'inscription au chapitre 011, en dépenses, d'un crédit de 325 000 € pour la réalisation, l'impression et la distribution du Magazine du département et de la gestion du site internet www.aisne.com, telles qu'elles sont définies dans le rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:38:36
Référence : e3c21da99c8503241e58173f8c4ac64aa1c08bae

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 202
Exercice des mandats locaux
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **202**,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **M. Pierre-Jean VERZELEN**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- de ratifier l'inscription d'un crédit de **1 848 429 €** au chapitre 65 au titre de l'exercice des mandats locaux,
- d'accorder à la Caisse Mutuelle de Retraite des Conseillers Départementaux, une subvention de **282 000 €**

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:38:14
Référence : 56df6d0e14b2a513a991cc88932e18bb80da9aff



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

<p>RAPPORT N° 203 Dépenses de Personnel * Compétence exclusive</p>

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **203**,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **M. Pierre-Jean VERZELEN**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (13 abstentions),

- Décide de ratifier l'inscription des crédits suivants :

I - Rémunération du personnel

Dépenses

- chapitre 012 : 72 776 109 €

Recettes

- chapitre 013 : 1 124 195 €

- chapitre 017 : 246 041 €

- chapitre 042 : 600 000 €

- chapitre 74 : 406 559 €

II - Recrutement du Personnel

Dépenses

- chapitre 011 : 25 000 €

III - Formation des agents

Dépenses :

- chapitre 011 : 200 000 €
- chapitre 65 : 12 000 €

IV - Frais de déplacement des agents pour les besoins du service

Dépenses :

- chapitre 011 : 340 500 €

V - Service social

Dépenses :

- chapitre 012, au titre de la médecine professionnelle et préventive : 190 000 €
- chapitre 012, au titre des mesures en faveur des enfants handicapés ou infirmes : 30 000 €
- chapitre 012, au titre des chèques déjeuners : 1 700 000 €
- chapitre 011, pour les visites des agents titulaires du permis poids lourds et conducteurs d'engins : 4 000 €
- chapitre 011, au titre des fêtes et cérémonies : 9 000 €
- chapitre 011, au titre du FIPHFP : 5 000 €
- chapitre 011, au titre de l'hygiène et sécurité : 5 000 €
- chapitre 21, au titre du FIPHFP : 30 000 €
- chapitre 21, au titre de l'hygiène et sécurité : 2 000 €
- chapitre 65, au titre du FIPHFP : 40 000 €
- chapitre 65, au titre du CNAS : 560 000 €

Recettes :

- chapitre 75 : 680 000 €
- chapitre 74 : 40 000 €
- chapitre 21 : 25 000 €

VI – Subvention à l'Amicale des Employés de l'Hôtel du Département et de la Préfecture de l'Aisne

Dépenses :

- chapitre 65 : 9 000 €

VII – Communication interne

Dépenses

- chapitre 011 : 79 000 € ;

- Décide d'adopter la mise à jour du tableau des effectifs, telle qu'elle figure dans la maquette budgétaire du projet de Budget Primitif pour 2017.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:38:17
Référence : 92aa336699fd23c9b5be4c15b4234f00d705b025



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Étaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 204

**Direction informatique - Maintenance, entretien, prestations,
téléphonie, courrier et atelier numérique
* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **204**,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **M. Pierre-Jean VERZELEN**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier l'inscription des crédits suivants :

DEPENSES

Fonctionnement

- chapitre 011 : 3 441 000 €

RECETTES

- chapitre 75 : 1 800 €

- chapitre 70 : 25 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEAU

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:51
Référence : 2072cde679bee6ef6a9ad59b409e96f96cf2e41

DEPARTEMENT DE L'AISNE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 241
Direction informatique - Acquisition de matériels et de logiciels
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 241,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **M. Pierre-Jean VERZELEN**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de :


- créer l'Autorisation de Programme « Plan Informatique 2017-2019 » d'un montant de :
3 407 000 € au chapitre 20,
1 735 500 € au chapitre 21,
- ratifier l'inscription des crédits suivants :

DEPENSES

Investissement

- chapitre 20 "Logiciels" : **1 129 000 €**
- chapitre 21 "Matériels" : **1 332 500 €**

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 13:55:20
Référence : 13623d5bf79f18b08c31dabc56d869824e8f5a8b

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 281
Contentieux contre SNCF RESEAU (voie ferrée Saint-Quentin /Origny-Sainte-Benoîte) - Transaction

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 281,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **M. Pierre-Jean VERZELEN**)

Vu les avis des 1ère, 3ème et 4ème commissions,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorise le Président du Conseil départemental à signer la transaction à intervenir avec SNCF RESEAU en vue de mettre fin à l'instance relative à la classification de la ligne ferrée Saint-Quentin / Origny-Sainte-Benoîte, pendante devant la Cour administrative d'appel de PARIS, et de prolonger la convention d'exploitation de la ligne par SNCF RESEAU jusqu'au 31 décembre 2017.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 14:05:33
Référence : 5d2e4adcfdada7ad6a6b585a09bf7cdfa548ad44

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 282
Changement de nom de la commune de FRESNES

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 282,

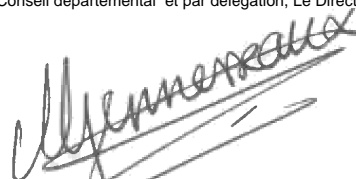
Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **M. Pierre-Jean VERZELEN**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Emet un avis favorable au changement de nom de la commune de « FRESNES » en commune de « FRESNES-SOUS-COUCY ».

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 14:05:48
Référence : 0de6e3cbf49a97cbf40e1aa5d1d63ac109001002

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 283

Approbation du rapport annuel de la Délégation de Service Public pour la fourniture de chaleur sur le pôle d'excellence de la ZAC du GRIFFON à LAON

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 283,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **M. Pierre-Jean VERZELEN**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Prend acte de la communication du rapport annuel de la Société ENGIE / COFELY en sa qualité de délégataire de la Délégation de Service Public dite de la chaufferie de la ZAC du Griffon, pour l'exercice 2015.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 14:53:53
Référence : 4942bbd95cf3954e97153279f80fc3da5ab424bd



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : J.P. BONIFACE, C. DERUY, F. GRZEZICZAK, F. RAMPENBERG

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 284
Tableau des effectifs

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **284**,

Vu les conclusions de la 2ème commission,
(Rapporteur **M. Pierre-Jean VERZELEN**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (14 abstentions),

Décide :

1) De créer les postes suivants :

Direction de l'Éducation, du Sport, de la Culture et des Transports,

Le Pôle archéologique bénéficie de 11 postes permanents au tableau des effectifs correspondant à 10 postes en catégorie A et un poste en catégorie B et 10 postes de 6 mois pour accroissement d'activité.

Le recours à du personnel temporaire, qui nécessite une période de formation et d'adaptation, n'est pas toujours adapté pour les opérations de fouille, qui, de la phase de terrain à la remise du rapport excèdent 2 ans. Différents techniciens doivent alors se relayer auprès du responsable d'opération, au détriment de la continuité scientifique.

Ces différents aspects sont pénalisants en termes d'efficacité, de suivi et de coûts.

Il est donc proposé la création d'un poste permanent d'assistant territorial de conservation du patrimoine et la suppression concomitante de 2 postes pour accroissement d'activité.

Conformément à l'article 3-3-2° de la loi du 26 janvier 1984, si les recherches entreprises ne permettaient pas de pourvoir l'emploi par un fonctionnaire, il pourrait être occupé par un agent non titulaire détenant les diplômes nécessaires ou l'expérience professionnelle pour occuper cet emploi.

La rémunération de cet agent sera fixée selon l'échelon détenu s'il est titulaire ou en fonction de l'expérience professionnelle de l'agent s'il est non titulaire.

A partir des opérations du Centenaire 14-18, il apparaît nécessaire de développer les actions de développement touristique et culturel de la Caverne du Dragon, et au-delà de cet évènement, de mettre en œuvre une politique de développement patrimonial, culturel et touristique du Chemin des Dames, avec une valorisation de la thématique 14-18 par une programmation annuelle d'actions de mise en valeur de la Caverne du Dragon au sein des paysages et sites de la Grande Guerre.

Pour ce faire, il est proposé de créer un poste d'attaché de Conservation du Patrimoine, chef de projet culturel, responsable des actions de valorisation du patrimoine, de développement territorial, culturel et touristique, au Pôle Chemin des Dames.

Conformément à l'article 3-3-2° de la loi du 26 janvier 1984, si les recherches entreprises ne permettaient pas de pourvoir l'emploi par un fonctionnaire, il pourrait être occupé par un agent non titulaire détenant les diplômes nécessaires ou l'expérience professionnelle pour occuper cet emploi.

La rémunération de cet agent sera fixée selon l'échelon détenu s'il est titulaire ou en fonction de l'expérience professionnelle de l'agent s'il est non titulaire.

2) De créer les postes suivants par suppressions :

Cabinet

- création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe par suppression d'un poste de technicien territorial.

Direction de la Voirie Départementale

- création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe par suppression d'un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe.

Direction des Bâtiments

- création d'un poste d'agent de maîtrise territorial par suppression d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe,

- création d'un poste d'adjoint technique territorial par suppression d'un poste de rédacteur territorial.

Collèges

- création de quatre postes d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe des établissements d'enseignement par suppression d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe des établissements d'enseignement et de trois postes d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe des établissements d'enseignement.

Direction des Politiques d'Autonomie et de Solidarité

- création d'un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe par suppression d'un poste de rédacteur territorial,

- création d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe par suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe.

Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille

- création d'un poste de moniteur éducateur principal de la Fonction Publique Hospitalière par suppression d'un poste de moniteur éducateur de la Fonction Publique Hospitalière,

- création d'un poste de maître ouvrier de la Fonction Publique Hospitalière par suppression d'un poste d'ouvrier professionnel qualifié de la Fonction Publique Hospitalière,

- création d'un poste d'ouvrier professionnel qualifié de la Fonction Publique Hospitalière par suppression d'un poste d'agent d'entretien qualifié de la Fonction Publique Hospitalière.

Direction des Politiques Sociales et Familiales

- création de deux postes d'assistant territorial socio-éducatif principal par suppression d'un poste de moniteur éducateur et intervenant familial territorial et d'un poste d'auxiliaire de puéricultrice territorial principal de 2^{ème} classe.

Pilotage des Territoires

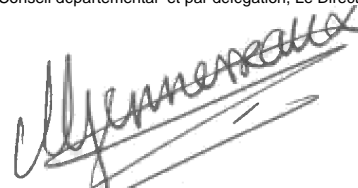
- création d'un poste d'assistant territorial socio-éducatif par suppression d'un poste d'assistant territorial socio- éducatif principal.

3) De supprimer le poste suivant

Direction de l'Education, du Sport, de la Culture et des Transports

- suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:07
Référence : 92b91bd41ffe7d7eaa79fe1b5c9e207ca275180



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 301
Budget Primitif du Laboratoire Départemental d'Analyses et de
Recherche
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **301**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Jean-Pierre BONIFACE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Adopte les propositions du Président relatives au budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche ;

- Valide l'inscription suivante au budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche

Chapitre 68 : Dotations aux provisions RTA

76 200 € ;

- Valide l'inscription suivante au budget départemental au titre de la subvention pour charges de service public pour l'année 2017 :

Chapitre 65 : Dotations et Participations du Département 800 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:38:19
Référence : 9dcc5a19e1b99b331d2d6aa1f1fe197fd095c336

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 302
Gestion de la Zone d'Intérêt Départemental (ZID) de l'Omois - Adoption
du Budget annexe 2017
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 302,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide, dans le cadre de la gestion de la ZID de l'Omois, d'inscrire :

- **sur le budget annexe :**

En dépenses : Chapitre 011

37 000 €,

En recettes : Chapitre 70

37 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:38:21
Référence : c213640b1e87bb1612fa2ea3bbc695c6d9f0be64



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 303

**Politique départementale de soutien au domaine du Tourisme
Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 303,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. François RAMPENBERG**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (24 abstentions),

1) Acte son intervention sur la politique touristique telle que décrite dans le rapport du Président ;

2) Ouvre, au chapitre 65, l'Autorisation d'Engagement globale suivante :
- ECONOMIE AE 2017-1 Aide aux associations du monde économique +3 114 000 € ;

3) Ouvre, au chapitre 011, l'Autorisation d'Engagement suivante pour la mise en œuvre du Schéma Tourisme (actions d'animation et de communication)
SCHEMTOURI AE 2017-1 +50 000 € ;

4) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations d'Engagement est jointe aux documents budgétaires ;

5) Ratifie les Crédits de Paiement ci-dessous en dépenses :
- chapitre 65 2 670 500 €
- chapitre 011 92 500 € ;

6) Ratifie le crédit suivant en recettes :
- chapitre 73

80 000 € ;

7) Affecte une somme de 15 000 € de la taxe additionnelle de 10 % à la taxe de séjour, instaurée à compter du 1^{er} janvier 2017, aux travaux de réaménagement de l'espace Aisne du Center Parcs, sachant que ce montant sera inclus dans la subvention 2017 allouée à l'ADRT, et donne son accord pour que l'ADRT réaffecte la somme de 30 000 €, budgétée et non consommée en 2016, sur son budget « Actions extérieures » vers son budget « Amortissement des Investissements », afin de lui permettre de prendre en charge la dépense totale de 45 500 € liée à l'espace Aisne du Center Parcs ;

8) Individualise les subventions suivantes au titre de l'année 2017 :
- Chapitre 65

* Agence de Développement et de Réservation Touristiques de l'Aisne (ADRT)	1 405 000 €
* Relais départemental des Gîtes de France	20 000 €
* Syndicat Mixte du Plan d'Eau des Vallées de l'Ailette et de la Bièvre	1 230 000 €
* Association Les Ambassadeurs du Terroir et du Tourisme en Vallée de Marne	11 500 €
* Cercle Ferroviaire et Touristique du Vermandois (CFTV)	4 000 € ;

9) Individualise un crédit de 42 250 € au chapitre 011, au titre du renouvellement de l'adhésion du Département à l'Assemblée des Départements de France ;

10) Valide le projet d'arrêté mis en annexe au rapport du Président, concernant notre partenariat avec le Syndicat Mixte du Plan d'Eau des Vallées de l'Ailette et de la Bièvre et autorise le Président du Conseil départemental à en signer la version finalisée ;

11) Donne délégation à la Commission permanente du Conseil départemental pour arrêter les modalités de la convention à passer avec l'ADRT.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:33
Référence : d07ff3673d090290d2c58b83b0a485d349923db3

DEPARTEMENT DE L' AISNE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 304
Politique de soutien dans le domaine économique
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 304,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Jean-Pierre BONIFACE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Acte son intervention sur la politique économique telle que décrite dans le rapport du Président ;

2) Ratifie le Crédit de Paiement ci-dessous en dépense :

- chapitre 65	44 000 €
- chapitre 011	18 000 € ;

3) Individualise les subventions suivantes, au chapitre 65 :

Comité d'organisation de la Foire aux fromages de LA CAPELLE 2017	15 000 €
Association Bleu Ciel Organisation de SAINT-QUENTIN : foire exposition 2016	11 500 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:38:26
Référence : 04ca6d7ab0d152e0998c3eec34b2625737579df8

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 305
Politique de soutien dans le domaine de l'Agriculture
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 305,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Jean-Pierre BONIFACE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

1) Acte son intervention sur la politique agricole telle que décrite dans le rapport du Président ;

2) Ratifie l'inscription de Crédits de Paiement à hauteur de 568 351 €
en dépense au chapitre 65, sur :
. les Autorisations d'Engagement ECONOMIE AE 2015-3, AE 2016-3 et
ELEVAGE 02 AE 2016-1 (200 851 €),
. l'Autorisation d'Engagement globale ECONOMIE AE 2017-1 (367 500 €) ;

3) Individualise les subventions suivantes au titre de l'année 2017 :

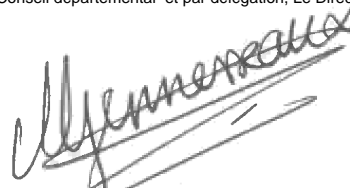
* Chambre d'Agriculture de l'Aisne 295 000 €
* Association Solidarité Paysans 10 000 €

* Aisne Promo Elevage	9 500 €
* Société Aisne Basse-Cour	500 €
* Fédération des Associations de Maintien de l'Agriculture Paysanne de Picardie (FAMAPP)	7 000 €
* ABP - Agriculture Biologique en Picardie	12 000 €
* Jeunes Agriculteurs de l'Aisne	6 000 €
* Fédération colombophile de l'Aisne	2 000 €
* Société des Courses de LA CAPELLE	2 000 €
* Société des Courses de LAON	3 500 € ;

4) Valide le projet de convention, figurant en annexe au rapport du Président, concernant notre partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Aisne, et autorise le Président du Conseil départemental à en signer la version finalisée ;

5) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations d'Engagement est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:38:28
Référence : f70da70ea795d8f98e0a30ec3b559f1643189ca7

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 306
Politique de soutien en matière économique - FIDAC FIDACOM
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 306,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

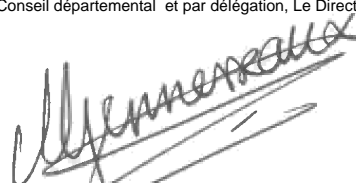
1) Modifie les Autorisations d'Engagement de la façon suivante :

- ECONOMIE AE 2015-4 : FIDAC FIDACOM - 22 330 €,
Nouveau montant : 247 401 €, selon l'échéancier de Crédits de Paiement figurant au document budgétaire ;

2) Ratifie les Crédits de Paiement ci-dessous en dépenses :

- chapitre 65 30 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:38:23
Référence : 8cd350fcef2757745f38a9979c9dd6787d35401c



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEECZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 307
Valorisation des Véloroutes et Voies Vertes
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **307**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Vu l'avis de la 7ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ouvre l'Autorisation d'Engagement suivante :
16VVV 2017-1

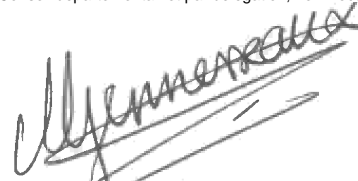
12 000 € ;

2) Ratifie l'inscription de Crédits de Paiement à hauteur de 148 500 € au chapitre 011 pour l'année 2017, sur :

- . l'Autorisation d'Engagement ENTRETVVV 2015-1 (144 500 €),
- . l'Autorisation d'Engagement 16VVV 2017-1 (4 000 €) ;

3) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations d'Engagement est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:38:05
Référence : bd51ebac96b56fa59119390e98fe39c2903e1cc4

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 308
Intervention dans le domaine du logement
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **308**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Autorise l'ouverture d'une Autorisation d'Engagement ainsi qu'il suit :

Elaboration du Plan Départemental de l'Habitat AE 2017-1 80 000,00 €
Et adopte l'échéancier de Crédits de Paiement, tel qu'il figure au rapport du Président ;

2) Ratifie l'inscription des Crédits de Paiement suivants :

En dépenses :

Chapitre 65 :

Participation Départementale au Fonds de Solidarité pour le Logement 1 843 000,00 €
Convention d'objectifs de l'association SOLIHA Aisne 290 000,00 €

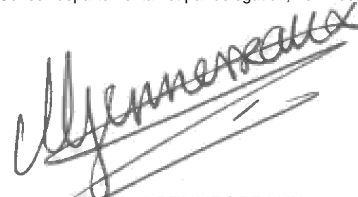
Chapitre 011 :

CP/AE 2017-1 Elaboration du Plan Départemental de l'Habitat

40 000,00 € ;

3) Autorise le Président du Conseil départemental à signer avec SOLIHA Aisne la convention d'objectifs 2017 selon les orientations définies dans le rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:38:07
Référence : 3e1bdd512f00b6f699cbcec16af5ac05296fc446

DEPARTEMENT DE L' AISNE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 309
Intervention dans le domaine du logement
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 309,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie les inscriptions de Crédits de Paiement 2017 suivantes :

En dépenses :

Chapitre 011 :

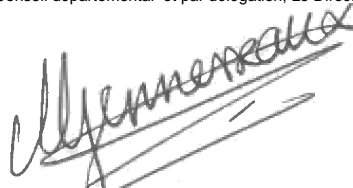
- CP/AE 2015-1 suivi-animation du PIG départemental 99 060,37 €

En recettes :

Chapitre 74 :

- PIG départemental (participation de l'Etat) 50 000,00 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:38:02
Référence : 4b935516b911bc7e7241c759918534fb38902806

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 341
Politique de la randonnée
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 341,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Vu l'avis de la 7ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1. Ratifie l'inscription d'un montant de 147 105 € en Crédits de Paiement au chapitre 21 sur l'Autorisation de Programme RANDONNEE 2013-3, pour le renouvellement du mobilier de randonnée ;

2. Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à cette Autorisation de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 13:55:28
Référence : 9f81e2d7dfb99bd56cb9bb55fa51cceb6e811f0e

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 342
Aménagements Véloroutes et Voies Vertes
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 342,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Vu l'avis de la 7ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Ratifie l'inscription, sur l'Autorisation de Programme RANDONNEE 2015-3, de Crédits de Paiement à hauteur de 350 822 € pour l'année 2017, soit :
 - . au chapitre 23 : 199 443 €,
 - . au chapitre 21 : 151 379 € ;
- 2) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à cette Autorisation de programme est jointe aux documents budgétaires ;
- 3) Ratifie l'inscription des crédits suivants en recettes, au chapitre 13 : 215 512 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 13:55:24
Référence : eda0fc4f9dd80c00be2835970bb844c1e272806a



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 343

**Politique départementale de soutien aux domaines de l'Economie
Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **343**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Modifie l'échéancier des Crédits de Paiement de l'Autorisation de Programme ECONOMIE 2014-1, relative à l'Immobilier privé d'entreprise ;

2) Ratifie l'inscription des Crédits de Paiement ci-dessous en dépense :

- chapitre 204 50 000 € ;

3) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à cette Autorisation de programme est jointe aux documents budgétaires ;

4) Ratifie l'inscription suivante en recette :

- chapitre 27

238 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 13:43:38
Référence : 7f5bbd0c5ae6781119170511c7e6254ab2e19653

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 344
Politique départementale de soutien aux domaines du Tourisme
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **344**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. François RAMPENBERG**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Acte son intervention sur la politique touristique, telle que décrite dans le rapport du Président ;

2) Ouvre l'Autorisation de Programme suivante :

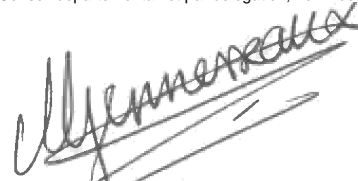
- MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA TOURISME
AP SCHEMTOURI 2017-2 400 000 €
dont l'échéancier de paiement figure au document budgétaire ;

3) Ratifie l'inscription de Crédits de Paiement à hauteur de 295 079 €
en dépenses au chapitre 204, sur :

. les Autorisations de Programme DEDL 2011-1, ECONOMIE 2013-2, 2014-2,
2015-2, 2016-2 (245 079 €),
. l'Autorisation de Programme SCHEMTOURI 2017-2 (50 000 €) ;

4) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 13:43:50
Référence : 25d4c0a022fe8c8744c241e7dd35aa027ecbbcec

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : F. RAMPELBERG

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 345
Politique départementale de soutien à l'Agriculture
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 345,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Jean-Pierre BONIFACE**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

I - PCAE 2014-2020 :

1) Modifie l'échéancier de Crédits de Paiement au titre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAE 2014-2020) tel qu'il figure dans le document budgétaire ;

2) Ratifie l'inscription de Crédit de Paiement ci-dessous en dépenses :

- chapitre 204

200 000 € ;

II – Diversification et création de valeur ajoutée des exploitations agricoles :

1) Décide de mettre en place, un dispositif d'aide à la diversification et à la création de valeur ajoutée des exploitations agricoles, selon la déclinaison décrite dans le rapport du Président ;

2) Ouvre une Autorisation de Programme d'un montant de 150 000 € au chapitre 204 pour la mise en place du dispositif d'aide à la diversification agricole et à la création de valeur ajoutée des exploitations agricoles, selon l'échéancier de Crédits de Paiement figurant dans le document budgétaire ;

3) Ratifie l'inscription de Crédit de Paiement ci-dessous en dépenses :
- chapitre 204 75 000 € ;

4) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:03
Référence : 4de440dc60dd45b21f6f8e43a4985bd59d54c8a

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 346
Interventions dans le domaine du logement
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **346**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Adopte la création d'un nouveau dispositif d'aide en faveur des communes et pour des opérations d'acquisition/amélioration selon les modalités précisées dans le rapport du Président ;

2/ Autorise l'ouverture des Autorisations de Programme ainsi qu'il suit :

- Convention d'objectifs avec l'OPH de l'Aisne AP 2017-1	200 000 €
- Création de logements locatifs sociaux AP 2017-1	800 000 €
- Accession sociale à la propriété AP 2017-2	450 000 €
- Réhabilitation thermique des logements AP 2017-1	300 000 €
- Réhabilitation du patrimoine vacant AP 2017-1	90 000 €
- Création de logements en location/accession AP 2017-2	30 000 €
- Subvention Départementale pour l'Amélioration Sanitaire de l'Habitat (SDASH) AP 2017-1	130 000 €
- Programme d'Intérêt Général (PIG) Habitat Indigne / Précarité Energétique / Autonomie AP 2017-1	200 000 €
- Avances remboursables – Prêts à taux 0 AP 2017-1	150 000 €

- Accédants à la propriété dans l'ancien AP 2017-1	20 000 €
- Logements intermédiaires pour personnes âgées AP 2017-1	300 000 €
- Acquisition/amélioration logements communaux AP 2017-1	200 000 €
TOTAL	2 870 000 €

3/ Ratifie les inscriptions de Crédits de Paiement 2017 suivantes :
En dépenses :

Chapitre 204 :

- CP/AP 2010-1 : Convention d'objectifs avec l'OPH de l'Aisne	6 569,70 €
- CP/AP 2011-1 : Convention d'objectifs avec l'OPH de l'Aisne	64 999,79 €
- CP/AP 2012-1 : Convention d'objectifs avec l'OPH de l'Aisne	91 000,00 €
- CP/AP 2013-1 : Convention d'objectifs avec l'OPH de l'Aisne	92 125,11 €
- CP/AP 2014-1 : Convention d'objectifs avec l'OPH de l'Aisne	85 000,00 €
- CP/AP 2012-1 : Aide à la création de logements locatifs sociaux	69 553,60 €
- CP/AP 2013-1 : Aide à la création de logements locatifs sociaux	270 900,00 €
- CP/AP 2014-1 : Aide à la création de logements locatifs sociaux	300 000,00 €
- CP/AP 2015-1 : Aide à la création de logements locatifs sociaux	109 600,00 €
- CP/AP 2016-1 : Aide à la création de logements locatifs sociaux	50 000,00 €
- CP/AP 2013-1 : Réhabilitation thermique des logements	93 573,00 €
- CP/AP 2015-1 : Réhabilitation thermique des logements	50 000,00 €
- CP/AP 2013-1 : Réhabilitation du patrimoine vacant	9 000,00 €
- CP/AP 2016-1 : Réhabilitation du patrimoine vacant	35 112,00 €
- CP/AP 2017-1 : Réhabilitation du patrimoine vacant	12 000,00 €
- CP/AP 2014-1 : Création de lotissements communaux	48 000,00 €
- CP/AP 2017-1 : Aide à l'acquisition/amélioration des logements communaux	30 000,00 €
- CP/AP 2009-2 : Accession sociale « Ma Maison dans l'Aisne »	18 328,30 €
- CP/AP 2010-2 : Accession sociale « Ma Maison dans l'Aisne »	37 748,55 €
- CP/AP 2011-2 : Accession sociale « Ma Maison dans l'Aisne »	60 906,76 €
- CP/AP 2012-2 : Accession sociale « Ma Maison dans l'Aisne »	70 000,00 €
- CP/AP 2013-1 : Accession sociale « Ma Maison dans l'Aisne »	130 000,00 €
- CP/AP 2014-2 : Accession sociale « Ma Maison dans l'Aisne »	50 000,00 €
- CP/AP 2012-1 : Subvention Départementale pour l'Amélioration Sanitaire	250,71 €
- CP/AP 2014-1 : Subvention Départementale pour l'Amélioration Sanitaire	17 843,00 €
- CP/AP 2015-1 : Subvention Départementale pour l'Amélioration Sanitaire	40 000,00 €
- CP/AP 2016-1 : Subvention Départementale pour l'Amélioration Sanitaire	50 000,00 €
- CP/AP 2017-1 : Subvention Départementale pour l'Amélioration Sanitaire	30 000,00 €
- CP/AP 2014-1 : PIG Habitat Indigne / Précarité Energétique / Autonomie	10 000,00 €
- CP/AP 2015-1 : PIG Habitat Indigne / Précarité Energétique / Autonomie	90 000,00 €
- CP/AP 2016-1 : PIG Habitat Indigne / Précarité Energétique / Autonomie	130 000,00 €
- CP/AP 2017-1 : PIG Habitat Indigne / Précarité Energétique / Autonomie	30 000,00 €
- CP/AP 2012-3 : Logements intermédiaires pour personnes âgées	60 000,00 €
- CP/AP 2014-1 : Logements intermédiaires pour personnes âgées	56 000,00 €
- CP/AP 2015-2 : Logements intermédiaires pour personnes âgées	130 000,00 €
- CP/AP 2016-2 : Logements intermédiaires pour personnes âgées	10 000,00 €
- CP/AP 2012-1 : Adaptation des logements des personnes âgées	27 510,00 €
- CP/AP 2016-1 : Accédants à la propriété dans l'ancien	1 500,00 €
- CP/AP 2017-1 : Accédants à la propriété dans l'ancien	9 000,00 €
TOTAL	2 476 520,52 €

Au chapitre 27 :

- CP/AP 2015-1 : Avances remboursables – Prêts à taux 0	10 715,64 €
- CP/AP 2016-1 : Avances remboursables – Prêts à taux 0	70 000,00 €
- CP/AP 2017-1 : Avances remboursables – Prêts à taux 0	40 000,00 €
TOTAL	120 715,64 €

En recettes :

Au chapitre 27 :

- Remboursement des avances remboursables du PIG départemental 60 000,00 € ;

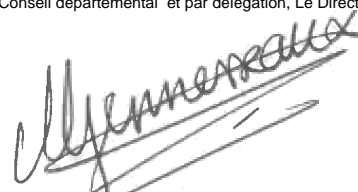
4/ Adopte les ajustements des échéanciers de Crédits de Paiement suivants :

Au chapitre 204, d'une part, des Autorisations de Programme 2010-1, 2011-1, 2012-1, 2013-1, 2014-1 « Convention d'objectifs OPH de l'Aisne », 2012-1, 2013-1, 2014-1, 2015-1, 2016-1 « Aide à la création de logements locatifs sociaux », 2013-1, 2015-1 « Réhabilitation thermique des logements », 2013-1, 2016-1 « Réhabilitation du patrimoine vacant », 2014-1 « Création de lotissements communaux », 2009-2, 2010-2, 2011-2, 2012-2, 2013-1, 2014-2 « Accession sociale Ma Maison dans l'Aisne », 2012-1, 2013-1, 2014-1, 2015-1, 2016-1 « SDASH », 2013-1, 2014-1, 2015-1, 2016-1 « PIG Habitat Indigne / Précarité Energétique / Autonomie », 2016-1 « Accédants à la propriété dans l'ancien », 2012-3, 2014-1, 2015-2, 2016-2 « Logements intermédiaires pour personnes âgées » et 2012-1 « Adaptation des logements des personnes âgées », et au chapitre 27, d'autre part, des Autorisations de Programme 2015-1 et 2016-1 « Avances remboursables – prêts à taux 0 » tels qu'ils figurent dans le document budgétaire ;

5/ Adopte les échéanciers des Crédits de Paiement suivants :

Au chapitre 204, d'une part, des Autorisations de Programme 2017-1 « Convention d'objectifs OPH de l'Aisne », 2017-1 « Aide à la création de logements locatifs sociaux », 2017-1 « Réhabilitation thermique des logements », 2017-1 « Réhabilitation patrimoine vacant », 2017-2 « Création de logements en location/accession », 2017-1 « SDASH », 2017-1 « PIG Habitat Indigne / Précarité Energétique / Autonomie », 2017-1 « Accédants à la propriété dans l'ancien », 2017-1 « Logements intermédiaires pour personnes âgées », 2017-1 « Acquisition/amélioration logements communaux » et au chapitre 27, d'autre part, 2017-1 « Avances remboursables – prêts à taux 0 », tels qu'ils figurent dans le document budgétaire.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 13:55:22
Référence : 1bb8b1210ea4e74a64f09a4fc44da9355f0b5d6

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : G. FOURRE

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 347
Contrat de Redynamisation des Sites de Défense (CRSD)
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **347**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

Après en avoir délibéré,

Dans le cadre d'un vote par division distinguant du reste de la délibération les parties correspondant au Point 1) Action 2 de l'axe 1 : Requalification du site militaire du rapport du Président,

Décide :

- A la majorité des suffrages exprimés (38 voix pour, 3 voix contre) s'agissant de la partie faisant l'objet du vote séparé,

- A l'unanimité pour le reste de la délibération,

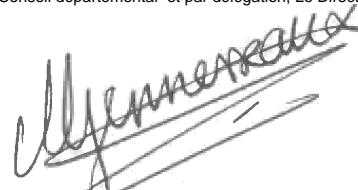
1) Modifie l'échéancier des Crédits de Paiement de l'Autorisation de Programme PLATECO 2015-1 ;

2) Ratifie les inscriptions de crédits suivants, en dépenses au chapitre 204 :

. sur l'Autorisation de Programme PLATECO 2015-1 de 1 460 000 € :	100 000 €,
. sur l'Autorisation de Programme POLEIAR 2014-1 de 400 000 € :	200 000 € ;

3) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 13/02/2017 à 14:51:16
Référence : 417ae21abe86f922683a683d8efb8258f7d6eede

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 381
Nouvelles orientations de la politique départementale en faveur du logement

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **381**,

Vu les conclusions de la 3ème commission,
(Rapporteur **M. Pascal TORDEUX**)

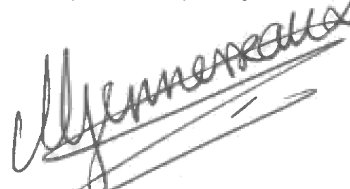
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Adopte les nouvelles orientations de la politique départementale en faveur du logement telles que définies dans le rapport du Président ;

2/ Prend acte que les adaptations budgétaires nécessaires à l'application des nouvelles orientations de la politique départementale en faveur du logement seront présentées dans le cadre de prochaines Décisions Modificatives.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 14:55:39
Référence : f5657451ce84c55f534ddb14bb41ebf7457e708d

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 401
Gestion patrimoniale courante : dépenses de fonctionnement et recettes locatives
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **401**,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier au Budget primitif 2017 :

- les inscriptions de dépenses de fonctionnement ci-après, relatives aux charges de gestion courante :

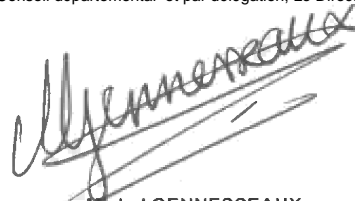
Chapitre 011	509 600 €
Chapitre 65	53 800 €
Chapitre 67	700 €

- les inscriptions de recettes de fonctionnement ci-après, au titre des produits localitifs :

Chapitre 70
Chapitre 75

72 500 €
300 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:31
Référence : 245b107e861e2e4ca91f14a1c98fe6f47a6a6a28

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 402
Infrastructures routières et ferroviaires - Dépenses et recettes de
fonctionnement
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 402,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide d'augmenter l'Autorisation d'Engagement de 660 000 € concernant la ligne ferroviaire SAINT-QUENTIN/ORIGNY-SAINTE-BENOITE ;

- Ratifie les Crédits de Paiement suivants par chapitre :

I-Dépenses de fonctionnement

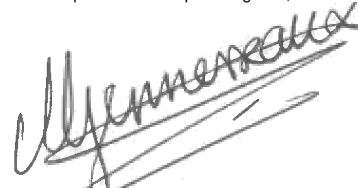
Chapitre 011	5 592 000 €
Chapitre 65	660 000 €

II-Recettes de fonctionnement

Chapitre 042	2 400 000 €
Chapitre 70	460 000 €
Chapitre 77	120 000 €

- Autorise le Président du Conseil départemental à diligenter ou faire diligenter par l'Autorité compétente les procédures administratives nécessaires en application de la réglementation.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:38:00
Référence : 986bf421c82f65b20da12db72404ac652445b2f1

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 403

**Participation du Département au fonctionnement de l'Agence
Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne
Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 403,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ratifie les Crédits de Paiement suivants :
Chapitre 65

155 000 € ;

2) Autorise le Président du Conseil départemental à diligenter ou faire diligenter par l'Autorité compétente les procédures administratives nécessaires en application de la réglementation.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:56
Référence : 4b35d71498b8ae82129b7d885710b8f1e06a99ec

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 404
Intervention du Département en matière de transports publics de voyageurs
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 404,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ratifie l'inscription du crédit suivant :

En dépense :

Chapitre 65

68 000 € ;

2) Alloue une subvention de 16 000 € à l'Association « Prévention Routière – Comité Départemental de l'Aisne » pour son fonctionnement en 2017.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:29
Référence : ce3e6749d816708e1a21b533b39b0135514c2a8a



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 405

**Entretien et exploitation des bâtiments affectés aux services du
Département (Hôtel du département, Parc Foch, services sociaux),
entretien de la flotte des véhicules du Département et équipement des
agents du Département
* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 405,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle ITTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier les inscriptions budgétaires suivantes :

EN DEPENSES

Chapitre 011 : 4 660 200 €

EN RECETTES

Chapitre 70 : 170 000 €

Chapitre 74 : 155 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:38:33
Référence : 6e3cfd04516b3fcb6687d737d8fe58a32bde764b

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : F. KARIMET

Mandats de : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 406
Entretien et exploitation des bâtiments relevant des domaines de
l'Education, de la Culture et du Sport
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 406,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Freddy GRZEZICZAK**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (6 abstentions),

Décide :

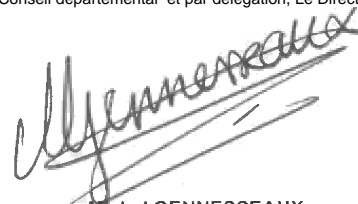
- de ratifier les inscriptions budgétaires suivantes :

EN DEPENSES

Chapitre 011 : 1 926 000 €
Chapitre 65 : 750 000 €,

- de donner délégation à la Commission permanente pour ventiler les « crédits matière » par collège,
- d'autoriser le Président à signer la convention confiant la gestion des contrats aidés à l'Agence de Service et de Paiement.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:38:30
Référence : 6dceb7451103de6e5c466724153a20abc50cd618

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD
TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT,
C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN,
G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET,
F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI,
A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD,
M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 441
Gestion patrimoniale : dépenses et recettes d'investissement
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 441,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Freddy GRZEZICZAK**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier au Budget primitif 2017 l'inscription des dépenses et des recettes
d'investissement ci-après :


Dépenses : Chapitre 21

Terrains nus :	100 000 €
Bâtiments de voirie :	51 000 €
Bâtiments sociaux :	540 000 €

Recettes : Chapitre 024

Cessions immobilières :	1 500 000 €.
-------------------------	--------------

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 13:55:34
Référence : 5e74981f4364f05c5c9a8f246ffbe439d70255f3

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 442
Travaux dans les bâtiments départementaux hors collèges
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 442,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Freddy GRZEZICZAK**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide de voter les inscriptions budgétaires suivantes :

EN DEPENSES

Chapitre 21 :	995 000,00 €
Chapitre 23 :	7 542 950,00 €

EN RECETTES

Chapitre 13 :	2 300 000,00 € ;
---------------	------------------

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme pour les "Grosses réparations dans les bâtiments administratifs 2014/2016" est jointe au document budgétaire ;

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme pour "l'Agenda d'accessibilité programmée dans les bâtiments administratifs" est jointe au document budgétaire ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme pour "Renouvellement et modernisation des installations de chauffage et ventilation" est jointe au document budgétaire ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme pour "les garages départementaux" est jointe au document budgétaire ;
- Décide d'ouvrir l'Autorisation de Programme d'un montant de 2 600 000,00 € pour le regroupement et la restructuration des Unités et des Centres d'exploitation de la voirie départementale dont l'échéancier des Crédits de Paiement figure dans le document budgétaire ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "UTAS de SOISSONS" est jointe au document budgétaire ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "UTAS d'HIRSON" est jointe au document budgétaire ;
- Décide d'augmenter l'Autorisation de Programme "Chemin des Dames" au montant de 2 100 000,00 € et acte que la situation des Crédits de Paiement est jointe au document budgétaire ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "PPP ARCHIVES" est jointe au document budgétaire ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Bases nautiques Chamouille Monampeuil" est jointe au document budgétaire ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Achat de véhicules" est jointe au document budgétaire ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Acquisition de mobilier et outillages divers" est jointe au document budgétaire ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Matériel incendie" est jointe au document budgétaire ;
- Décide d'augmenter l'Autorisation de Programme "PPP Archives" en recettes d'investissement au montant de 4 800 000,00 € et acte que la situation des Crédits de Paiement est jointe au document budgétaire.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 13:43:52
Référence : 338f2e72731da5054d05dbca0a6d865e93a008bf

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEECZAK, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : F. KARIMET

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 443
Travaux dans les Etablissements publics d'enseignement du premier cycle du second degré
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 443,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle ITTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (15 abstentions),

- Décide de voter les inscriptions budgétaires suivantes :

Chapitre 20 : 60 000,00 €
Chapitre 21 : 40 000,00 €
Chapitre 23 : 9 770 600,00 € ;

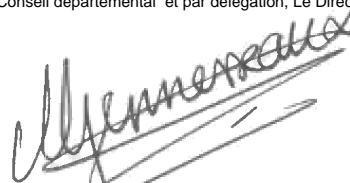
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Plan collèges" est jointe au document budgétaire ;

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Travaux neufs collèges" est jointe au document budgétaire ;

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Grosses réparations collèges 2016/2020" est jointe au document budgétaire, et donne délégation à la Commission permanente pour valider l'individualisation des investissements envisagés collège par collège ;

- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Travaux dans les logements de fonction des collèges 2016/2019" est jointe au document budgétaire ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Travaux Agenda d'accessibilité programmée dans les collèges" est jointe au document budgétaire ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Etudes" est jointe au document budgétaire ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Renouvellement des installations de chauffage et de ventilation" est jointe au document budgétaire ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Acquisition de matériel de cuisine" est jointe au document budgétaire ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à l'Autorisation de Programme "Remplacement du matériel incendie" est jointe au document budgétaire.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 15:51:01
Référence : 8a98566ef1fbc5f54dcb525fb9330d9dd9ef0b4

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 444
Infrastructures routières - Programme d'Amélioration des Routes
Départementales - Dépenses et recettes d'investissement
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 444,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Ouvre au titre du programme d'amélioration des Routes Départementales une AP 2017 de 23 040 000 €.

Les échéanciers de paiement de cette AP figurent dans le rapport du Président ;

- Restitue les AP sur les programmes suivants :

15 AMELRD	7 224 868,48 €
13 AMELRD	1 119 783,61 € ;

- Ratifie les Crédits de Paiement suivants par chapitre :

I – DEPENSES

Chapitre 20	50 000 €
Chapitre 21	400 000 €
Chapitre 23	16 570 584 €
Chapitre 040	2 800 000 €
Chapitre 041	50 000 €

II – RECETTES

Chapitre 13

900 000 €

Chapitre 041

50 000 € ;

- Donne délégation à la Commission permanente pour procéder aux individualisations des opérations de ces programmes, et pour approuver les dossiers techniques correspondants ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à diligenter ou faire diligenter par l'Autorité compétente les procédures administratives nécessaires en application de la réglementation.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 13:55:32
Référence : ec0d3de234779ca7bb059ed7bfb0333cabdf959d

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEECZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 445
Infrastructures routières - Fonds routiers aux tiers - Dépenses et recettes d'investissement
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 445,

Vu les conclusions de la 4ème commission,
(Rapporteur **M. Thomas DUDEBOUT**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide d'augmenter l'Autorisation de Programme 2015 du programme 15 FONDCOM de 350 000 € ;

- Ouvre, au titre du chapitre 204, une Autorisation de Programme 2017 de 22 350 000 € dont l'échéancier figure dans le rapport du Président ;

- Restitue les Autorisations de Programme sur les programmes suivants :

14 FONDCOM	350 000,00 €
15 FONDSEP	74 507,92 €
15 FONDPART	8 029,90 €
15 RN	11 600 000,00 €

- Ratifie les Crédits de Paiement suivants par chapitre :

I – Dépenses

Chapitre 204

8 805 000 €

II – Recettes

Chapitre 13

2 909 435 € ;

- Donne délégation à la Commission permanente pour procéder aux individualisations des opérations de ces programmes, et pour approuver les dossiers techniques correspondants ;
- Autorise le Président du Conseil départemental à diligenter ou faire diligenter par l'Autorité compétente les procédures administratives nécessaires en application de la réglementation.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 13:55:26
Référence : fd0dab01c600ed960452d20621590b188595c46e

**DEPARTEMENT DE L' AISNE****EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : T. DELEROT

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 501
Enseignement
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **501**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle ITTELET**)

Après en avoir délibéré,

Dans le cadre d'un vote par division distinguant, du reste de la délibération, la participation départementale au fonctionnement des collèges pour 2017, correspondant à l'inscription d'un crédit de 6 895 194,76 € figurant au Point I-1- (Etablissements Publics Locaux d'Enseignement – Participation départementale au fonctionnement des collèges) du rapport du Président,

Décide :

- A l'unanimité des suffrages exprimés (15 abstentions) s'agissant de la partie faisant l'objet du vote séparé,

- A l'unanimité pour le reste de la délibération,

1) d'acter la reprise du paiement des dépenses de chauffage en 2018 sur le budget du Département dans le cadre d'une évolution du mode de gestion de l'exploitation du chauffage dans les collèges antérieurement intégrées à la participation départementale au fonctionnement des collèges,

2) de créer un bonus financier ou matériel en faveur des collèges publics s'engageant dans une démarche de restauration éco responsable, selon les critères décrits dans le rapport du Président,

3) d'adopter la Charte d'engagement pour une restauration éco-responsable au sein des collèges de l'Aisne,

4) d'accepter les modalités financières relatives à la participation du Département aux frais de restauration des collégiens dans le cadre de la cuisine centrale Leonard De Vinci à SOISSONS ou d'un hébergement en lycée pour Gérard Philippe à SOISSONS, Gabriel Hanotaux, Jean Moulin, Montaigne et La Ramée à SAINT-QUENTIN, telles que décrites dans le rapport du Président,

5) pour les établissements privés d'enseignement du premier cycle du second degré sous contrat d'association du Département :

- de fixer, pour l'année 2017, à 354,95 € par élève, la part « matériel » du forfait d'externat,

- d'individualiser par établissement la participation départementale 2017, au titre de la part « matériel » du forfait d'externat en fonction des effectifs constatés à la rentrée 2016/2017 telle qu'elle figure en annexe 2 au rapport du Président,

- d'adopter les modalités de versement des parts « matériel » et « personnel » du forfait externat en trois fois dans l'année,

6) d'affecter une somme de 20 000 € pour la prise en charge des frais de transport vers le cinéma le plus proche, des élèves des établissements publics et privés sous contrat d'association engagés dans l'opération « Collège au cinéma », dont l'individualisation interviendra en Commission permanente,

7) de solliciter la participation des Départements des Ardennes et du Nord aux frais de fonctionnement du collège public Jules Ferry à ROZOY-SUR-SERRE, d'une part, et du collège privé l'Institution du Sacré Cœur à LA CAPELLE, d'autre part, qui accueillent à la rentrée 2016 au moins 10% d'élèves résidant sur leurs territoires respectifs,

8) d'autoriser le Président à signer :

- les chartes d'engagement pour une restauration éco-responsable au sein des collèges de l'Aisne individualisées par établissement,

- les conventions d'accueil et financières à intervenir dans le cadre de la cuisine centrale du lycée Léonard de Vinci à SOISSONS et d'un hébergement en lycée, ainsi que celles relevant de la participation des communes dont les écoliers sont accueillis en collège,

- les conventions à intervenir avec les Départements de la Marne et du Nord dans le cadre de la scolarisation de collégiens de l'Aisne dans des établissements de leur territoire,

- les conventions à intervenir avec les Départements des Ardennes et du Nord dans le cadre de la scolarisation de collégiens de leur territoire dans des établissements de l'Aisne,

9) de ratifier l'inscription des crédits suivants :

En dépenses

Chapitre 011	25 254,00 €
Chapitre 65	
Hors Autorisation d'Engagement	11 027 019,72 €
Sur Autorisation d'Engagement	39 960,00 €

En recettes

Chapitre 74

Hors Autorisation d'Engagement

89 000,00 €

Sur Autorisation d'Engagement

19 980,00 €

Chapitre 75

1 200 000,00 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 15/02/2017 à 15:34:02
Référence : ba561a82a9e50b9198093d51e54185542cf46934

DEPARTEMENT DE L' AISNE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 502
Enseignement
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 502,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle ITTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Ratifie l'inscription des crédits suivants :

En dépenses

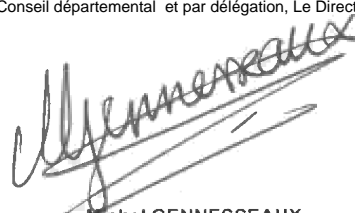
Chapitre 65

Hors Autorisation d'Engagement : 114 500 €

Sur Autorisation d'Engagement : 1 273 000 € ;

- Acte que la situation des Crédits de Paiement de l'Autorisation d'Engagement 2016/1 au titre des bourses du 1^{er} degré est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:39:59
Référence : 3ee501734099eae2993a529c2851a12255b04bfc



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 503
Services culturels du Département - Dépenses de fonctionnement
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **503**,

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil général en date du 16 février 2009, relative au rapport n° 025,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ouvre, au chapitre 011, les Autorisations d'Engagement suivantes :

- 28 000 € au titre de la réalisation en 2018 de formations à destination du réseau des bibliothèques de l'Aisne,

- 65 000 € au titre de la préparation en 2017 de la programmation 2018 du « Printemps des conteurs et des arts de la rue »,

dont les échéanciers de Crédit de Paiement figurent dans le document budgétaire ;

2) Ratifie l'inscription des crédits suivants :

en dépenses :

chapitre 011	
hors Autorisation d'Engagement	643 700 €
sur Autorisations d'Engagement	103 000 €

chapitre 65	2 093 060 €
-------------	-------------

en recettes :

chapitre 70	5 000 € ;
-------------	-----------

3) Fixe à 1 380 060 € la contribution du Département au fonctionnement du Syndicat Mixte du Familistère Godin inscrite au chapitre 65 ;

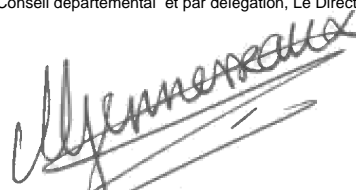
4) Accepte les propositions du Président relatives aux budgets annexes d'une part, du Pôle archéologique et d'autre part, du Pôle Chemin des Dames, qui se traduisent par les inscriptions de crédits, au chapitre 65 du budget départemental, respectivement de 83 000 € et 630 000 € ;

5) Annule les 4 anciens tarifs de visite pour la Caverne du Dragon votés lors de la Commission permanente du 16 février 2009 et accepte les nouveaux tarifs comme suit :

- adultes : 7 €,
- enfants/jeunes inférieurs à 18 ans : 3,50 €,
- étudiants, enseignants, militaires, demandeurs d'emploi : 3,50 €,
- Passeport famille (2 adultes et 4 enfants maximum) : 16 € ;

6) Autorise le Président du Conseil départemental à signer les demandes, auprès de l'Etat, de la Région Hauts-de-France et de mécènes, de subventions liées aux actions mises en œuvre par les Archives départementales, la Bibliothèque départementale de prêt et la Conservation des musées et de l'archéologie.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:37:18
Référence : d5ad016e86ada8988c9157958b66e1ba2c71042e

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 504
Intervention du Département dans le domaine de la Culture
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **504**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (Mme MARCHIONNI et M. RAMPENBERG ne prennent pas part au vote, 15 autres abstentions),

1) Adopte le régime d'aide en faveur des écoles de musique tel que présenté en annexe 1 au rapport du Président ;

2) Ajuste les échéanciers des Crédits de Paiement des deux Autorisations d'Engagement AE 2016/1 DEMOS SOISSONS et AE 2016/2 DEMOS SAINT-QUENTIN, comme suit et tels qu'ils figurent dans le document budgétaire :

AE 2016/1 DEMOS SOISSONS :

CP 2016 : 0 €

CP 2017 : 44 000 €

CP 2018 : 33 000 €

CP 2019 : 55 000 € ;

AE 2016/2 DEMOS SAINT-QUENTIN :

CP 2016 : 0 €

CP 2017 : 44 000 €

CP 2018 : 33 000 €

CP 2019 : 55 000 € ;

3) Ratifie l'inscription en dépenses au chapitre 65 :

Hors Autorisation d'Engagement : 1 310 137 €

Sur Autorisation d'Engagement : 88 000 € ;

4) Réserve un crédit de :

- 43 000 € pour soutenir le fonctionnement (dotation de base de 450 € et dotation au titre de la formation de 500 €) des Sociétés affiliées à la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne menant une activité confirmée, sur proposition de ladite Fédération,
- 140 580 € pour la production et la diffusion à vocation artistique ou pédagogique,
- 6 300 € pour l'aide en faveur des musiciens itinérants,

dont les individualisations interviendront en Commission permanente du Conseil départemental,

- 540 000 € pour le fonctionnement des écoles de musique ;

5) Adopte la répartition des acomptes à verser aux écoles de musique, telles qu'elle figure en annexe 2 au rapport du Président, le paiement du solde intervenant sur présentation de justificatifs des rémunérations versées l'année N - 1, après décision de la Commission permanente du Conseil départemental ;

6) Individualise les aides aux associations dont les actions s'inscrivent dans le Schéma départemental de développement des enseignements artistiques, telles qu'elles figurent dans l'annexe 3 au rapport du Président, dans les domaines de la musique et de la danse ;

7) Autorise le Président à signer les conventions ou avenants financiers à intervenir avec le Département et la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, l'Orchestre de Picardie, l'Orchestre les Siècles et l'ADAMA.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:37:17

Référence : c426e9edbc370914038f474941bd7afc0eaa0c

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 505
Intervention du Département dans le domaine de la Culture
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **505**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (17 abstentions),

- 1) Inscrit en dépenses au chapitre 65 : 730 515 € au titre des interventions en faveur de la culture ;
- 2) Individualise les aides aux associations de la culture, telles qu'elles figurent en annexes 1, 2, 3, 4, 5 et 6 au rapport du Président ;
- 3) Adopte l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs du 5 mars 2015 à intervenir entre AXOTHEA et le Département pour l'année 2017, tel que joint en annexe 7 dans le rapport du Président ;
- 4) Réserve un crédit de :
 - 14 400 € pour l'aide au fonctionnement de 20 troupes de théâtre amateur affiliées à la Fédération Départementale des Troupes de Théâtre Amateur de l'Aisne (AXOTHEA),

- 34 300 € pour le projet de diffusion ARMADA (Autour des Routes des Musiques Actuelles du Département de l'Aisne) distinguant les concerts « découvertes » soutenus à concurrence de 50 % des frais artistiques et de sonorisation avec une subvention plafonnée à 1 500 € et les concerts « événementiels » aidés à hauteur de 40 % des mêmes frais avec une subvention plafonnée à 5 000 €,

- 6 600 € en faveur des associations ou collectivités adhérentes à la Fédération départementale des Amis des Orgues pour l'organisation de concerts dans le cadre du programme des "Orgues de l'Aisne en concerts", sur la base d'une aide forfaitaire de 330 € par artiste,

dont les individualisations interviendront en Commission permanente du Conseil départemental,


- 30 000 € au titre du partenariat avec la Fondation du Patrimoine ;

5) Autorise le Président à signer les conventions ou avenants financiers à intervenir avec :

- la Ville de GAUCHY, l'association l'Echangeur, les compagnies ALIS, du Zieu dans les Bleus, les Mélangeurs, l'association des Amis du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation,

- la Fédération AXOTHEA.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:32:29
Référence : e14840fc8920a418b3b8cd4df451f844108363d5

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : M. CARREAU, G. FOURRE, F. KARIMET, C. MOUFLARD

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET

RAPPORT N° 506
Charges de gestion courantes dans les domaines de la culture et du sport
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **506**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Vu l'amendement déposé par le Groupe Rassembler pour l'Aisne et présenté par M. RAMPPELBERG, visant à :

- se prononcer sur la base du rapport du Président modifié comme suit au point I-A-2) :
 - . modification de l'échéancier des Crédits de Paiement : 580 000 € en 2017
 - et 290 000 € en 2018,
 - . inscription du crédit correspondant à l'échéance 2017 : 580 000 €,

- ratifier en conséquence, au point 3) de la délibération, l'inscription d'un crédit de 616 192 € en dépenses au chapitre 011, sur Autorisation d'Engagement,

Après en avoir délibéré,

- Adoptant à l'unanimité l'amendement déposé par le Groupe Rassembler pour l'Aisne,
- Décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention),

1) d'augmenter au chapitre 011 l'Autorisation d'Engagement 2016/2 commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale d'un montant de 420 000 € et de modifier l'échéancier des Crédits de Paiement, ainsi que l'échéancier des Crédits de Paiement de l'Autorisation d'Engagement 2016/1 pour la refonte du site internet du Chemin des Dames tels qu'ils figurent dans le document budgétaire,

2) d'autoriser le Président à solliciter les subventions de l'Etat, de la Région ou de mécènes dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale,

3) de ratifier l'inscription des crédits ci-après :

En dépenses :

Chapitre 011	
Hors Autorisation d'Engagement :	171 525,00 €
Sur Autorisation d'Engagement :	616 192,00 €
 Chapitre 65	
Hors Autorisation d'Engagement :	110 000,00 €

En recettes :

Chapitre 74 : 250 000 €,

4) de provisionner au chapitre 011 un crédit de : 50 000,00 € afin de financer les actions de la Mission du Chemin des Dames/Centenaire 14-18, 1 000,00 € pour le remboursement sur justificatifs de dépenses des frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des membres du Comité Scientifique de la Caverne du Dragon, 12 500,00€ pour le renouvellement de l'adhésion du Département à l'association « Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre »,

5) d'affecter, au chapitre 011, un crédit de 3 500,00 € afin de compléter le fonds documentaire spécifique aux conservations des musées et de l'archéologie et du patrimoine historique et mobilier, un crédit de 2 525,00 € afin d'acquérir du petit matériel lié à leurs activités, un crédit de 22 000 € pour les frais de location de matériel engagés par la Conservation du Patrimoine Historique et Mobilier dans le cadre de la gestion des propriétés départementales et un crédit de 80 000 € pour l'achat de matériaux pour les travaux de sécurisation de la Porte de Laon à COUCY-LE-CHATEAU et les interventions à réaliser sur le site de l'Abbaye de VAUCLAIR et du Château de FERRE-EN-TARDENOIS.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 17/02/2017 à 16:17:21
Référence : e2ec627d897cf60ef1fd25025b280a7b646afae



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 507

**Intervention du Département dans les domaines du Sport
et de la Jeunesse
Compétence partagée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **507**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Considérant qu'il convient de se prononcer sur la base du rapport n° 507, en apportant toutefois les modifications suivantes à l'annexe 9 : Accueils de Loisirs sans hébergement (ALSH), en ses :

. troisième page : **suppression** de la ligne relative au dossier n° 2017_00137 (COURMELLES Francas ALSH),

. quatrième page : **diminution consécutive à 64 005 €** (au lieu de 65 050 €) du total des individualisations,

Après en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés (18 voix pour, 16 voix contre, 8 abstentions),

1) Décide de modifier des dispositifs et régimes d'aide tels que présentés dans les annexes jointes au rapport du Président :

- annexe 1 : soutien aux clubs sportifs,
- annexe 6 : Accueils de Loisirs sans hébergement,
- annexe 7 : Séjours de Vacances,
- annexe 8 : Chantiers de jeunes bénévoles ;

2) Ratifie l'inscription en dépenses au chapitre 65, d'un crédit de : **1 419 567 €** au titre des aides en faveur du sport et de la jeunesse ;

3) Individualise les aides, telles qu'elles figurent, d'une part, pour les associations relevant du domaine du sport, en annexes 2, 3 et 4 au rapport du Président, d'autre part, pour les associations d'éducation populaire et de jeunesse, en annexe 11 au dit rapport ;

4) Adopte la répartition des crédits affectés au dispositif d'aide en faveur des associations, communes et organismes publics qui organisent des accueils de loisirs et des séjours de vacances, telle qu'elle est définie aux annexes 9 (telle que modifiée ci-dessus) et 10 au rapport du Président et conditionne le versement de l'aide aux séjours de vacances à la présentation du récépissé de déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ;

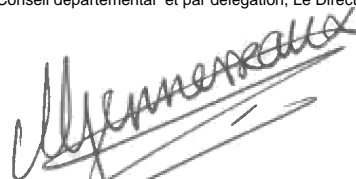
5) Adopte :

- le projet de convention quadriennale 2017-2020 avec le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), tel que joint en annexe 5 au rapport du Président,
- le projet d'avenant à la convention du 19 mai 2016 avec le Centre Information Jeunesse (CIJ) pour l'année 2017, tel que joint en annexe 12 au rapport du Président,

et autorise le Président à les signer ;

6) Autorise le Président à signer les conventions ou avenants financiers à intervenir avec les comités et les clubs sportifs dont le montant de la subvention est égal ou supérieur à 23 000 €, la convention avec le Club Cycliste Villeneuve Saint-Germain Soissons-Aisne (CCVSA), l'avenant à la convention financière du 6 décembre 2016 avec le Tennis de Table Saint Quentin (TTSQ) et la convention avec l'association Education Jeunesse Aisne (EJ'N).

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:32:34
Référence : 4bed9254ae9fb004711ff2a149e1b56907c1c16e



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 508
Intervention du Département dans le domaine de l'Education Populaire
(FACEP)
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **508**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A la majorité des suffrages exprimés (18 voix pour, 7 voix contre, 17 abstentions),

1) Minore l'Autorisation d'Engagement 2014/1 Fédérations d'Education Populaire, de 93 851,50 €, révisant son montant global à 1 406 148,50 € ;

2) Modifie l'échéancier des Crédits de Paiement de l'Autorisation d'Engagement 2014/1 Fédérations d'Education Populaire, comme suit :

2014 : 373 979,00 €

2015 : 460 684,00 €

2016 : 460 196,50 €

2017 : 111 289,00 € ;

3) Adopte le principe d'un conventionnement d'objectifs, pour l'année 2017, avec les cinq fédérations d'éducation populaire départementales suivantes : Fédération Départementale des MJC, Ligue de l'Enseignement – Fédération de l'Aisne, Familles Rurales, Centres Sociaux et Francas, selon un dispositif qui distingue, d'une part, une aide au fonctionnement, d'autre part, une participation aux actions fédérales et interfédérales ;

4) Adopte le projet de convention d'objectifs 2017 selon le modèle joint en annexe 1 au rapport du Président ;

5) Ouvre, au chapitre 65, une Autorisation d'Engagement 2017/1 Fédérations d'Education Populaire de 313 261 €, selon l'échéancier de Crédits de Paiement suivant :

2017 : 243 062,50 €

2018 : 70 198,50 € ;

6) Ratifie, au même chapitre, pour 2017, l'inscription des Crédits de Paiement suivants :

- 111 289,00 €, correspondant à la dernière année d'échéance de l'Autorisation d'Engagement 2014/1 Fédérations d'Education Populaire,

- 243 062,50 €, correspondant à la première année d'échéance de l'Autorisation d'Engagement 2017/1 Fédérations d'Education Populaire ;

7) Décide des interventions du Département au titre, d'une part, du fonctionnement, d'autre part, des actions fédérales et interfédérales et individualise au chapitre 65 les financements tels qu'ils figurent en annexes 2, 3 et 4 du rapport du Président ;

8) Donne délégation à la Commission permanente pour individualiser les aides départementales pour les actions interfédérales "Collectif 02 Culture Insertion Autonomie" et "Formation des responsables associatifs" ;

9) Autorise le Président du Conseil départemental à signer les conventions et leurs annexes à intervenir avec chaque fédération.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:23:49

Référence : 97f27a8c5eb33602c5cdaa42416265ec882a670a

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 509
Intervention du Département en faveur des manifestations
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 509,

Vu les conclusions de la 5^{ème} commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Considérant qu'il convient de se prononcer sur la base du rapport n° 509, sachant :

1) qu'il convient de lire à la première page de l'annexe 4 : Manifestations à vocation départementale, d'intérêt inter-cantonal ou cantonal :
Association du Festival Pic'Arts de **SEPTMONTS** (et non MONAMPTEUIL) - 20^{ème} édition,

2) qu'il convient de modifier dans l'annexe 2 : Les manifestations d'intérêt inter-cantonal ou cantonal, à la rubrique caractéristiques de l'aide :

- budget minimum de **8 000 €** (et non 10 000 €),

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Adopte les conditions d'intervention du Département en faveur, d'une part, des manifestations à vocation départementale, d'autre part, des manifestations d'intérêt inter-cantonal ou cantonal et enfin du Fonds Départemental d'Animation Locale (FDAL), telles que présentées respectivement en annexes 1, 2 (telle que modifiée ci-dessus) et 3 au rapport du Président ;

2) Ratifie l'inscription en dépense au chapitre 65, d'un crédit de 569 590 € ;

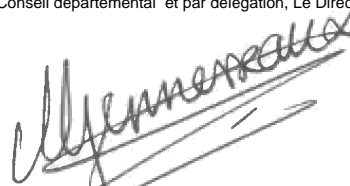
3) Individualise les aides aux associations et aux collectivités, au titre, d'une part, des manifestations à vocation départementale, d'autre part, des manifestations d'intérêt inter-cantonal ou cantonal, telles qu'elles figurent en annexe 4 telle que modifiée ci-dessus ;

4) Autorise le Président à signer les conventions ou avenants financiers à intervenir avec :

- l'Association de Gestion du Ciné Jeune de l'Aisne, l'Association du Festival de LAON, l'Association du Festival Pic'Arts de SEPTMONTS, l'Association Les Amis du Site Abbatial de SAINT-MICHEL, l'Association de Mise en Valeur du Château de Coucy et l'Association V.O en Soissonnais ;

5) Arrête la répartition des enveloppes du Fonds Départemental d'Animation Locale (FDAL) par canton telle que présentée en annexe 5 du rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 17/02/2017 à 16:17:23
Référence : 6bc127f90f17bddcfa44d72b608de47b489d2640

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 510
Aide aux commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 510,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **Mme Jocelyne DOGNA**)

Vu l'amendement déposé par le Groupe Rassembler pour l'Aisne et présenté par M. RAMPENBERG, visant à se prononcer sur la base du rapport du Président :

- modifié comme suit s'agissant du point 2) de la délibération :

« 2) Ratifie l'inscription d'un Crédit de Paiement de 205 000 € au chapitre 65, dont 5 000 € sont inscrits hors autorisation d'engagement ; »,

- complété par la ligne ci-dessous dans son annexe :

Porteur du projet	CP	Ville	Objet du projet	Subvention proposée en €
Centre des monuments nationaux - château de Coucy	02380	Coucy-Le-Château-Auffrique	Organisation de plusieurs manifestations à caractère patrimonial et culturel	5 000

Après en avoir délibéré,

- Adoptant à l'unanimité l'amendement déposé par le Groupe Rassembler pour l'Aisne,
- Décide à l'unanimité :

1) de modifier l'échéancier des Crédits de Paiement de l'Autorisation d'Engagement 2016/1 au titre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale tel qu'il est joint au document budgétaire,

2) de ratifier l'inscription d'un Crédit de Paiement de 205 000 € au chapitre 65, dont 5 000 € sont inscrits hors autorisation d'engagement,

3) d'accorder, au titre de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, le label départemental Aisne 14/18 aux manifestations organisées par des tiers et, le cas échéant, les subventions y afférent, sur les crédits au chapitre 65, tels que proposé en annexe au rapport du Président modifiée comme ci-dessus,

4) d'autoriser le Président à signer les conventions à intervenir avec l'Association de mise en valeur du Château de Coucy (AMVCC), la Fédération départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture et l'Association du festival de LAON.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 17/02/2017 à 16:17:19
Référence : 7ed221469657434340b4b9a0ace48ecfa21abee7



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 511
Intervention du Département dans le domaine des transports scolaires
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 511,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Donne son accord aux dispositions et prévisions de dépenses des transports scolaires, qui leur sont attachées, telles qu'elles sont énoncées dans le rapport du Président ;

- Ratifie l'inscription des crédits suivants :

Dépenses :

Chapitre 011
Chapitre 65

19 102 980 €
322 000 €

Recettes :

Chapitre 013	10 000 €
Chapitre 74	271 069 €
Chapitre 75	16 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:40:03
Référence : f434cc7d40d2726c51dae1fe094ed2db6300201f

DEPARTEMENT DE L' AISNE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERIOT, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERIOT, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 512

Intervention du Département dans le domaine des transports scolaires adaptés aux élèves et étudiants qui ne peuvent utiliser les moyens de transport en commun, en raison de la gravité de leur handicap, médicalement établie
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 512,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Donne son accord aux dispositions et prévisions de dépenses des transports scolaires adaptés, qui leur sont attachées, telles qu'elles sont énoncées dans le rapport du Président ;

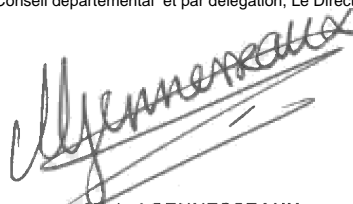
- Ratifie l'inscription du crédit suivant :

Dépenses :

Chapitre 011

3 454 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:37:20
Référence : 28c5c6b9835ceb9f5c1e745dd602096b5069bfef

DEPARTEMENT DE L' AISNE
EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERIOT, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERIOT, T. DUDEBOUT, G. FOURRE, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 513
Intervention du Département dans le domaine des transports scolaires
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 513,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

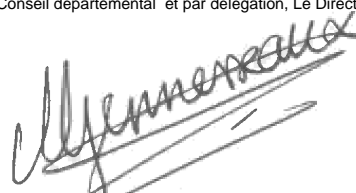
- Donne son accord aux dispositions et prévisions de dépenses de la participation départementale à la surveillance des élèves d'âge préscolaire dans les autocars, telles qu'elles sont énoncées dans le rapport du Président ;

- Ratifie l'inscription du crédit suivant :

Chapitre 65

273 000 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:40:01
Référence : 78ed489a177e7bfc43e95a344c75d6eab0c3cdf

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : M.C. GILLIOT, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 514

**Reprise de la compétence "Transport" par les Autorités
Organisatrices de la Mobilité (AOM)
° Compétence déléguée**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 514,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Vu l'avis de la 4ème commission,

Sachant qu'il convient de lire, à la deuxième page du rapport :

« Une convention définissant le montant de la compensation financière du Département de l'Aisne **au SITUS** (et non à la CCCT) dans le cadre de l'exercice en direct de sa compétence « transport » a été conclue entre les deux entités le 29 août 2016 »,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ratifie l'inscription du crédit suivant :

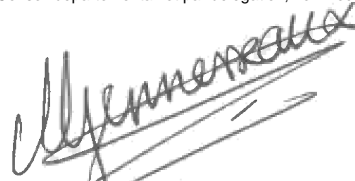
en dépense
chapitre 65

780 020 € ;

2) Alloue une somme de :

- 740 100 € à la Communauté de communes CHAUNY-TERGNIER,
- 39 920 € au Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENESSEUX

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 17/02/2017 à 16:17:25
Référence : 670c47cb49e9f0905d7ad8579b7cbf687a33a87f

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

<p>RAPPORT N° 541 Intervention du Département dans les domaines de l'éducation et de la culture * Dépenses propres</p>

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **541**,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle ITTELET**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ouvre les Autorisations de Programme suivantes :

- 100 000 € au chapitre 21 au titre du premier équipement des collèges,
- 200 000 € au chapitre 23 pour les travaux à réaliser sur le Château de FERE-ENTARDENOIS,

avec l'échéancier des Crédits de Paiement figurant dans le document budgétaire ;

2) Clôture l'Autorisation de Programme 2016/1, au chapitre 21 au titre du premier équipement des collèges :
AP2016/1 : - 300 000 €

3) Modifie l'échéancier des Crédits de Paiement des Autorisations de Programme 2013/1 « Sécurisation Porte de Laon » et 2015/1 « Sécurisation Abbaye de Vauclair » ;

4) Ratifie les inscriptions de crédits suivants :

En dépenses :

Hors Autorisation de Programme :

+ 45 600 € au chapitre 21 pour les acquisitions, le renouvellement de matériel informatique, de matériel et de mobilier scolaire pour les Centres d'Information et d'Orientation, pour l'achat d'équipement pour la sécurisation de la Porte de Laon à COUCY-LE-CHATEAU, pour l'acquisition de documents anciens pour les Archives départementales,
+ 18 000 € au chapitre 20 pour l'étude de mise en sécurité de l'Abbaye de Vauclair,

Sur Autorisation de Programme :

+ 70 000 € au chapitre 21 au titre du premier équipement des collèges,
+ 198 000 € au chapitre 23 pour la sécurisation de la Porte de Laon à COUCY-LE-CHATEAU, la mise en sécurité de l'Abbaye de Vauclair à BOUCONVILLE-VAUCLAIR et les travaux sur le Château de FERE-EN-TARDENOIS,
+ 56 000 € au chapitre 20 pour l'étude de diagnostic du Château de FERE-EN-TARDENOIS,

En recettes :

+ 2 967 441 € au chapitre 13 au titre de la dotation départementale d'équipement des collèges ;

5) Acte que la situation des Crédits de Paiement par exercice des Autorisations de Programme 2013/1 – Sécurisation de la Porte de Laon à COUCY-LE-CHATEAU et 2015/1 - Mise en sécurité de l'Abbaye de Vauclair à BOUCONVILLE-VAUCLAIR est jointe au document budgétaire.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement

sous sa forme originale le 01/02/2017 à 13:55:09

Référence : b8509425db055cd55cdb447d5f43a264f00c49c0

DEPARTEMENT DE L'AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOD, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 542
Intervention du Département relevant des domaines de l'éducation et
du sport
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 542,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **Mme Colette BLERIOD**)

Après en avoir délibéré,

Dans le cadre d'un vote par division distinguant du reste de la délibération les parties correspondant au Point II -2 (Second degré – Etablissements d'enseignement privés sous contrat d'association du Département) du rapport du Président,

Décide :

- A la majorité des suffrages exprimés (31 voix pour, 9 voix contre, 2 abstentions) s'agissant de la partie faisant l'objet du vote séparé ;

- A l'unanimité pour le reste de la délibération,

1) Ratifie l'inscription des crédits suivants :

En dépenses :

Chapitre 204

Sur Autorisation de Programme :

1 524 154,00 €

Hors Autorisation de Programme :

633 000,00 € ;

2) Ouvre, au chapitre 204, les Autorisations de Programme suivantes :

- 335 000 € au titre du dispositif d'aide à l'investissement en faveur des établissements d'enseignement privés du premier cycle du second degré sous contrat d'association du Département,
- 300 000 € pour le régime d'aide à la réalisation ou à la réhabilitation d'équipements sportifs utilisés par les collégiens,
- 335 300 € pour l'acquisition d'équipements pédagogiques par les comités et les clubs sportifs,

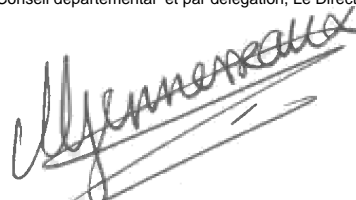
selon les échéanciers de Crédits de Paiement figurant dans le document budgétaire ;

3) Minore l'Autorisation de Programme ouverte au chapitre 204 ainsi qu'il suit :

AP 2016/1 : Aide à l'investissement en faveur des collèges privés : - 7 000 € ;

4) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents aux Autorisations de Programme : AP 2016/1 – Collèges privés travaux, AP 2014/1 – CFA Laon, AP 2015/1 – Equipements sportifs et culturels, AP 2016/1 – Equipements sportifs et culturels, AP 2013/2 - Piscine de Château-Thierry, AP 2014/2 – Construction de piscines et AP 2016/1 – Acquisition équipement pédagogique des comités et des clubs sportifs, est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 13/02/2017 à 14:51:28
Référence : 3ce572949cf0735c5e09f7323cd52af2dc602f62

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 543
Intervention du Département en faveur du patrimoine historique et
mobilier et des musées
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 543,

Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1) Ouvre, en dépenses au chapitre 204, les Autorisations de Programme suivantes :

grosses réparations aux monuments historiques	600 000,00 €
strict entretien	226 000,00 €
dégâts au patrimoine monumental	200 000,00 €
patrimoine rural	20 000,00 €
objets mobiliers	165 000,00 €
Famillistère Godin	83 200,00 € ;
selon les échéanciers de Crédits de Paiement figurant dans le document budgétaire ;	

2) Augmente l'Autorisation de Programme 2014/1 au titre d'Utopia d'un montant de 53 941,00 € ;

3) Ratifie l'inscription des crédits suivants :

En dépenses

chapitre 204

Hors Autorisation de Programme	19 000,00 €
Sur Autorisation de Programme	1 201 708,11 €

En recettes

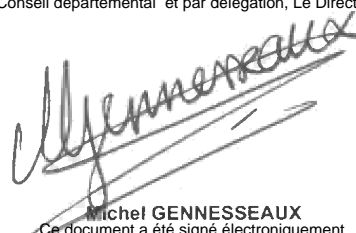
chapitre 13 182 763,00 € ;

4) Modifie l'échéancier des Crédits de Paiement des Autorisations de Programme 2016/2 (Grosses réparations aux Monuments Historiques), 2015/1 (Grosses réparations aux Monuments Historiques), 2016/5 (Strict entretien), 2015/1 (Dégâts au patrimoine monumental), 2014/1 (Utopia), 2015/1 (Utopia) et 2016/1 (Utopia) dont le détail figure dans le document budgétaire ;

5) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires ;

6) Fixe à 1 436 800,00 € le montant d'emprunt que pourra réaliser le Syndicat Mixte du Familistère Godin, afin de lui permettre de réaliser son programme d'investissement tel qu'il figure en annexe au rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 13:55:30
Référence : 34b663d03833eb11bfc057bc71b9012353a626ee

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 581
Sectorisation des collèges publics

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 581,

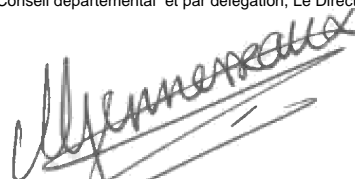
Vu les conclusions de la 5ème commission,
(Rapporteur **M. Frédéric VANIER**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Adopte, dans les conditions définies dans le rapport du Président, la sectorisation des collèges publics telle qu'elle figure en annexe de la présente délibération.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 14:05:58
Référence : 340f57690b2855884527800729f5dff3add725f1



LES COMMUNES DE L'AISNE AVEC LE SECTEUR DE COLLEGE DE RATTACHEMENT

SECTEUR COLLEGE VILLE	SECTEUR COLLEGE NOM	N° INSEE COMMUNE	COMMUNE
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02010	ALLEMANT
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02018	ANIZY-LE-CHATEAU
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02108	BOURGUIGNON-SOUS-MONTBAVIN
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02111	BRANCOURT-EN-LAONNOIS
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02153	CESSIERES
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02155	CHAILLEVOIS
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02174	CHAVIGNON
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02183	CHEVREGNY
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02301	FAUCOU COURT
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02311	FILAIN
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02400	LAFFAUX
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02434	LIZY
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02478	MERLIEUX-ET-FOUQUEROLLES
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02490	MONAMPTEUIL
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02499	MONTBAVIN
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02551	NEUVILLE-SUR-MARGIVAL
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02589	PARGNY-FILAIN
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02602	PINON
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02619	PREMONTRE
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02661	ROYAUCOURT-ET-CHAILVET
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02733	SUZY
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02755	URCEL
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02766	VAUDESSON
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02768	VAUXAILLON
ANIZY LE CHÂTEAU	LOUIS SANDRAS	02834	WISSIGNICOURT
BEAUREVOIR	JOSQUIN DES PRES	02030	AUBENCHEUL-AUX-BOIS
BEAUREVOIR	JOSQUIN DES PRES	02057	BEAUREVOIR
BEAUREVOIR	JOSQUIN DES PRES	02065	BELLICOURT
BEAUREVOIR	JOSQUIN DES PRES	02100	BONY
BEAUREVOIR	JOSQUIN DES PRES	02291	ESTREES
BEAUREVOIR	JOSQUIN DES PRES	02352	GOUY
BEAUREVOIR	JOSQUIN DES PRES	02370	HARGICOURT
BEAUREVOIR	JOSQUIN DES PRES	02392	JONCOURT
BEAUREVOIR	JOSQUIN DES PRES	02143	LE CATELET
BEAUREVOIR	JOSQUIN DES PRES	02451	MAGNY-LA-FOSSE
BEAUREVOIR	JOSQUIN DES PRES	02539	NAUROY
BEAUREVOIR	JOSQUIN DES PRES	02776	VENDHUILE
BEAUREVOIR	JOSQUIN DES PRES	02808	VILLERET
BELLEU	JEAN MERMOZ	02012	AMBRIEF
BELLEU	JEAN MERMOZ	02064	BELLEU
BELLEU	JEAN MERMOZ	02077	BERZY-LE-SEC
BELLEU	JEAN MERMOZ	02138	BUZANCY
BELLEU	JEAN MERMOZ	02154	CHACRISE
BELLEU	JEAN MERMOZ	02172	CHAUDUN
BELLEU	JEAN MERMOZ	02226	COURMELLES
BELLEU	JEAN MERMOZ	02272	DROIZY
BELLEU	JEAN MERMOZ	02372	HARTENNES-ET-TAUX
BELLEU	JEAN MERMOZ	02412	LAUNOY
BELLEU	JEAN MERMOZ	02447	MAAST-ET-VIOLAINE
BELLEU	JEAN MERMOZ	02485	MISSY-AUX-BOIS
BELLEU	JEAN MERMOZ	02533	MURET-ET-CROUTTES
BELLEU	JEAN MERMOZ	02536	NAMPTEUIL-SOUS-MURET
BELLEU	JEAN MERMOZ	02564	NOYANT-ET-ACONIN
BELLEU	JEAN MERMOZ	02585	PARCY-ET-TIGNY
BELLEU	JEAN MERMOZ	02607	PLOISY
BELLEU	JEAN MERMOZ	02663	ROZIERES-SUR-CRISE
BELLEU	JEAN MERMOZ	02667	SACONIN-ET-BREUIL
BELLEU	JEAN MERMOZ	02706	SEPTMONTS
BELLEU	JEAN MERMOZ	02770	VAUXBUIN
BELLEU	JEAN MERMOZ	02799	VIERZY



SECTEUR COLLEGE VILLE	SECTEUR COLLEGE NOM	N° INSEE COMMUNE	COMMUNE
BELLEU	JEAN MERMOZ	02804	VILLEMONTAIRE
BOHAIN	HENRI MATISSE	02061	BECQUIGNY
BOHAIN	HENRI MATISSE	02095	BOHAIN-EN-VERMANDOIS
BOHAIN	HENRI MATISSE	02112	BRANCOURT-LE-GRAND
BOHAIN	HENRI MATISSE	02358	GROUGIS
BOHAIN	HENRI MATISSE	02618	PREMONT
BOHAIN	HENRI MATISSE	02703	SEBONCOURT
BOHAIN	HENRI MATISSE	02709	SERAIN
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02036	AUGY
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02054	BAZOUCHES-SUR-VESLES
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02110	BRAINE
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02120	BRENELLE
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02129	BRUYS
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02152	CERSEUIL
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02167	CHASSEMY
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02179	CHERY-CHARTREUVE
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02195	CIRY-SALSOGNE
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02224	COURCELLES-SUR-VESLE
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02230	COUVRELLES
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02249	CUIRY-HOUSSE
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02263	DHUIZEL
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02393	JOUAINES
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02421	LESGES
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02427	LHUYS
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02432	LIME
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02520	MONT-NOTRE-DAME
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02523	MONT-SAINT-MARTIN
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02581	PAARS
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02633	QUINCY-SOUS-LE-MONT
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02695	SAINT-THIBAUT
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02711	SERCHES
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02714	SERMOISE
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02735	TANNIERES
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02763	VASSENY
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02773	VAUXTIN
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02797	VIEL-ARCY
BRAINE	PIERRE ET MARIE CURIE	02817	VILLE-SAVOYE
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02042	AZY-SUR-MARNE
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02084	BEZU-LE-GUERY
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02098	BONNEIL
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02163	CHARLY SUR MARNE
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02186	CHEZY-SUR-MARNE
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02221	COUPRU
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02242	CROUTTES-SUR-MARNE
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02268	DOMPTIN
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02289	ESSISES
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02162	LA CHAPELLE-SUR-CHEZY
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02443	LUCY-LE-BOCAGE
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02465	MARIGNY-EN-ORXOIS
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02505	MONTFAUCON
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02521	MONTREUIL-AUX-LIONS
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02555	NOGENT-L'ARTAUD
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02596	PAVANT
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02653	ROMENY-SUR-MARNE
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02701	SAULCHERY
CHARLY SUR MARNE	FRANCOIS TRUFFAUT	02818	VILLIERS-SAINT-DENIS
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN RACINE	02094	BLESME
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN RACINE	02114	BRASLES
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN RACINE	02187	CHIERRY
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN RACINE	02292	ETAMPES-SUR-MARNE
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN RACINE	02328	FOSSOY
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN RACINE	02347	GLAND



SECTEUR COLLEGE VILLE	SECTEUR COLLEGE NOM	N° INSEE COMMUNE	COMMUNE
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN RACINE	02540	NESLES-LA-MONTAGNE
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN RACINE	02554	NOGENTEL
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN RACINE	02168	CHÂTEAU-THIERRY [secteur scolaire des écoles élémentaires : La Madeleine, les Filoires, Louise Michel (Thiers)]
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN ROSTAND	02062	BELLEAU
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN ROSTAND	02085	BEZU-SAINT-GERMAIN
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN ROSTAND	02105	BOURESCHES
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN ROSTAND	02279	EPAUX-BEZU
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN ROSTAND	02290	ESSOMES-SUR-MARNE
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN ROSTAND	02297	ETREPILLY
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN ROSTAND	02781	VERDILLY
CHÂTEAU-THIERRY	JEAN ROSTAND	02168	CHATEAU-THIERRY (secteur scolaire des écoles élémentaires: Bois Blanchard, Les Vaucrises-Hérissons, Les Vaucrises- Manguins, Les Chesneaux, Mare Aubry)
CHAUNY	JACQUES CARTIER	02001	ABBECOURT
CHAUNY	JACQUES CARTIER	02086	BICHANCOURT
CHAUNY	JACQUES CARTIER	02456	MANICAMP
CHAUNY	JACQUES CARTIER	02461	MAREST-DAMPCOURT
CHAUNY	JACQUES CARTIER	02631	QUIERZY
CHAUNY	JACQUES CARTIER	02807	VILLEQUIER-AUMONT
CHAUNY	JACQUES CARTIER	02820	VIRY-NOUREUIL
CHAUNY	JACQUES CARTIER	02173	CHAUNY [secteur scolaire des écoles élémentaires : Ecole du Centre, "Gr.scol. Renan (secteur à l'EST de la limite de la rue de Soissons, rue de la Chaussée, rue Emile Zola, rue Desforges de Vassens, rue de la Paix, rue E. Levaslot, chemin de la justice et son prolongement)", "Gr.scol.de la chaussee (secteur à l'EST de la limite de la rue de Soissons, rue de la Chaussée, rue Emile Zola, rue Desforges de Vassens, rue de la Paix, rue E. Levaslot, chemin de la justice et son prolongement)"]
CHAUNY	VICTOR HUGO	02041	AUTREVILLE
CHAUNY	VICTOR HUGO	02081	BETHANCOURT-EN-VAUX
CHAUNY	VICTOR HUGO	02139	CAILLOUEL-CREPIGNY
CHAUNY	VICTOR HUGO	02145	CAUMONT
CHAUNY	VICTOR HUGO	02207	COMMENCHON
CHAUNY	VICTOR HUGO	02362	GUIVRY
CHAUNY	VICTOR HUGO	02542	NEUFLIEUX
CHAUNY	VICTOR HUGO	02566	OGNES
CHAUNY	VICTOR HUGO	02599	PIERREMANDE
CHAUNY	VICTOR HUGO	02719	SINCENY
CHAUNY	VICTOR HUGO	02754	UGNY-LE-GAY

SECTEUR COLLEGE VILLE	SECTEUR COLLEGE NOM	N° INSEE COMMUNE	COMMUNE
CHAUNY	VICTOR HUGO	02173	CHAUNY [secteur scolaire des écoles élémentaires : André Boulloche, "Gr.scol. Renan (secteur à l'OUEST de la limite de la rue de Soissons, rue de la Chaussée, rue Emile Zola, rue Desforges de Vassens, rue de la Paix, rue E. Levaslot, chemin de la justice et son prolongement)", "Gr.scol.de la chaussee (secteur à l'OUEST de la limite de la rue de Soissons, rue de la Chaussée, rue Emile Zola, rue Desforges de Vassens, rue de la Paix, rue E. Levaslot, chemin de la justice et son prolongement)", Groupe scolaire La Résidence, Henri Cadet]
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02458	DHYUS-ET-MORIN-EN-BRIE (ARTONGES)
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02146	CELLES-LES-CONDE
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02166	CHARTEVES
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02209	CONDE-EN-BRIE
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02213	CONNIGIS
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02223	COURBOIN
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02228	COURTEMONT-VARENNES
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02239	CREZANCY
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02389	JAULGONNE
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02484	MEZY-MOULINS
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02510	MONTHUREL
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02515	MONTIGNY-LES-CONDE
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02518	MONTLEVON
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02524	MONT-SAINT-PERE
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02590	PARGNY-LA-DHUY
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02677	SAINT-EUGENE
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02053	VALLEES-EN-CHAMPAGNE
CONDE EN BRIE	DE LA FAYE	02800	VIFFORT
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02007	AIZELLES
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02024	ARRANCY
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02033	AUBIGNY-EN-LAONNOIS
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02058	BEAURIEUX
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02072	BERRIEUX
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02073	BERRY-AU-BAC
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02088	BIEVRES
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02102	BOUCONVILLE-VAUCLAIR
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02104	BOUFFIGNEREUX
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02150	CERNY-EN-LAONNOIS
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02158	CHAMOUILLE
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02171	CHAUDARDES
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02178	CHERMIZY-AILLES
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02205	COLLIGIS-CRANDELAIN
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02208	CONCEVREUX
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02215	CORBENY
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02234	CRAONNE
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02235	CRAONNELLE
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02250	CUIRY-LES-CHAUDARDES
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02252	CUISSY-ET-GENY
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02344	GERNICOURT
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02349	GOUDELANCOURT-LES-BERRIEUX
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02364	GUYENCOURT
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02396	JUMIGNY



SECTEUR COLLEGE VILLE	SECTEUR COLLEGE NOM	N° INSEE COMMUNE	COMMUNE
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02803	LA VILLE-AUX-BOIS-LES-PONTAVER
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02429	LIERVAL
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02453	MAIZY
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02471	MARTIGNY-COURPIERRE
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02482	MEURIVAL
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02501	MONTCHALONS
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02508	MONTHENAULT
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02534	MUSCOURT
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02550	NEUVILLE-SUR-AILETTE
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02565	OEUILLY
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02573	ORGEVAL
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02578	OULCHES-LA-VALLEE-FOULON
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02582	PAISSY
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02583	PANCY-COURTECON
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02588	PARGNAN
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02609	PLOYART-ET-VAURSEINE
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02613	PONTAVERT
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02656	ROUCY
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02675	SAINTE-CROIX
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02696	SAIN-THOMAS
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02751	TRUCY
CORBENY	LEOPOLD SENGHOR	02764	VASSOGNE
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02052	BASSOLES-AULERS
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02078	BESME
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02093	BLERANCOURT
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02107	BOURGUIGNON-SOUS-COUCY
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02140	CAMELIN
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02159	CHAMPS
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02219	COUCY-LA-VILLE
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02217	COUCY-LE-CHATEAU-AUFFRIQUE
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02236	CRECY-AU-MONT
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02318	FOLEMBRAY
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02333	FRESNES
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02363	GUNY
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02395	JUMENCOURT
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02406	LANDRICOURT
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02423	LEUILLY-SOUS-COUCY
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02616	PONT-SAINT-MARD
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02632	QUINCY-BASSE
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02671	SAIN-TAUBIN
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02686	SAIN-T-PAUL-AUX-BOIS
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02704	SELENS
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02750	TROSLY-LOIRE
COUCY LE CHÂTEAU	LEON DROUSSENT	02786	VERNEUIL-SOUS-COUCY
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02027	ASSIS-SUR-SERRE
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02046	BARENTON-BUGNY
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02047	BARENTON-CEL
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02048	BARENTON-SUR-SERRE
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02096	BOIS-LES-PARGNY
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02156	CHALANDRY
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02180	CHERY-LES-POUILLY
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02231	COUVRON-ET-AUMENCOURT
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02237	CRECY-SUR-SERRE
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02261	DERCY
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02480	MESBRECOURT-RICHECOURT
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02492	MONCEAU-LES-LEUPS
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02517	MONTIGNY-SUR-CRECY
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02529	MORTIERS
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02559	NOUVION-ET-CATILLON
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02591	PARGNY-LES-BOIS
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02617	POUILLY-SUR-SERRE
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02638	REMIES

SECTEUR COLLEGE VILLE	SECTEUR COLLEGE NOM	N° INSEE COMMUNE	COMMUNE
CRECY SUR SERRE	CHARLES BRAZIER	02787	VERNEUIL-SUR-SERRE
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02043	BAGNEUX
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02087	BIEUXY
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02118	BRAYE
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02175	CHAVIGNY
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02198	CLAMECY
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02243	CROUY
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02245	CUFFIES
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02253	CUISY-EN-ALMONT
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02398	JUVIGNY
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02424	LEURY
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02464	MARGIVAL
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02593	PASLY
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02610	POMMIERS
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02736	TARTIERS
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02739	TERNY-SORNY
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02767	VAUXREZIS
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02828	VREGNY
CUFFIES	MAURICE WAJSFELNER	02829	VUILLERY
DORMANS	CLAUDE-NICOLAS LEDOUX	02051	BARZY-SUR-MARNE
DORMANS	CLAUDE-NICOLAS LEDOUX	02595	PASSY-SUR-MARNE
DORMANS	CLAUDE-NICOLAS LEDOUX	02645	REUILLY-SAUVIGNY
DORMANS	CLAUDE-NICOLAS LEDOUX	02748	TRELOU-SUR-MARNE
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02022	ARCY-SAINTE-RESTITUE
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02023	ARMENTIERES-SUR-OURCQ
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02082	BEUGNEUX
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02083	BEUVARDES
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02119	BRECY
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02127	BRUYERES-SUR-FERE
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02193	CIERGES
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02203	COINCY
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02220	COULONGES-COHAN
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02227	COURMONT
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02233	CRAMAILLE
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02271	DRAVEGNY
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02280	EPIEDS
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02305	FERE-EN-TARDENOIS
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02332	FRESNES-EN-TARDENOIS
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02351	GOUSSANCOY
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02665	GRAND-ROZOUY
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02164	LE CHARMEL
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02442	LOUPEIGNE
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02462	MAREUIL-EN-DOLE
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02538	NANTEUIL-NOTRE-DAME
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02649	ROCOURT-SAINT-MARTIN
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02655	RONCHERES
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02699	SAPONAY
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02712	SERGY
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02713	SERINGES-ET-NESLES
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02794	VEZILLY
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02806	VILLENEUVE-SUR-FERE
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02809	VILLERS-AGRON-AIGUIZY
FERE EN TARDENOIS	ANNE DE MONTMORENCY	02816	VILLERS-SUR-FERE
FISMES	THIBAUD DE CHAMPAGNE	02091	BLANZY-LES-FISMES
FISMES	THIBAUD DE CHAMPAGNE	02439	LES-SEPTVALLONS
FISMES	THIBAUD DE CHAMPAGNE	02715	SERVAL
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02019	ANNOIS
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02025	ARTEMPS
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02056	BEAUMONT-EN-BEINE
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02117	BRAY-SAINT-CHRISTOPHE
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02199	CLASTRES
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02246	CUGNY



SECTEUR COLLEGE VILLE	SECTEUR COLLEGE NOM	N° INSEE COMMUNE	COMMUNE
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02315	FLAVY-LE-MARTEL
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02336	FRIERES-FAILLOUEL
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02367	HAPPENCOURT
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02397	JUSSY
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02546	LA NEUVILLE-EN-BEINE
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02504	MONTESCOURT-LIZEROLLES
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02570	OLLEZY
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02639	REMIGNY
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02694	SAINT-SIMON
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02710	SERAUCOURT-LE-GRAND
FLAVY LE MARTEL	JACQUES PREVERT	02752	TUGNY-ET-PONT
FRESNOY LE GRAND	VILLARD DE HONNECOURT	02006	AISONVILLE-ET-BERNOVILLE
FRESNOY LE GRAND	VILLARD DE HONNECOURT	02240	CROIX-FONSOMMES
FRESNOY LE GRAND	VILLARD DE HONNECOURT	02288	ESSIGNY-LE-PETIT
FRESNOY LE GRAND	VILLARD DE HONNECOURT	02293	ETAVES-ET-BOCQUIAUX
FRESNOY LE GRAND	VILLARD DE HONNECOURT	02310	FIEULAIN
FRESNOY LE GRAND	VILLARD DE HONNECOURT	02319	FONSOMMES
FRESNOY LE GRAND	VILLARD DE HONNECOURT	02322	FONTAINE-NOTRE-DAME
FRESNOY LE GRAND	VILLARD DE HONNECOURT	02323	FONTAINE-UTERTE
FRESNOY LE GRAND	VILLARD DE HONNECOURT	02334	FRESNOY-LE-GRAND
FRESNOY LE GRAND	VILLARD DE HONNECOURT	02426	LEVERGIES
FRESNOY LE GRAND	VILLARD DE HONNECOURT	02500	MONTBREHAIN
FRESNOY LE GRAND	VILLARD DE HONNECOURT	02511	MONTIGNY-EN-ARROUAISE
FRESNOY LE GRAND	VILLARD DE HONNECOURT	02635	RAMICOURT
FRESNOY LE GRAND	VILLARD DE HONNECOURT	02708	SEQUEHART
GAUCHY	PAUL ELUARD	02142	CASTRES
GAUCHY	PAUL ELUARD	02214	CONTECOURT
GAUCHY	PAUL ELUARD	02257	DALLON
GAUCHY	PAUL ELUARD	02320	FONTAINE-LES-CLERCS
GAUCHY	PAUL ELUARD	02340	GAUCHY
GAUCHY	PAUL ELUARD	02359	GRUGIES
GUIGNICOURT	ALEXANDRE DUMAS	02005	AGUILCOURT
GUIGNICOURT	ALEXANDRE DUMAS	02013	AMIFONTAINE
GUIGNICOURT	ALEXANDRE DUMAS	02076	BERTRICOURT
GUIGNICOURT	ALEXANDRE DUMAS	02211	CONDE-SUR-SUIPPE
GUIGNICOURT	ALEXANDRE DUMAS	02299	EVERGNICOURT
GUIGNICOURT	ALEXANDRE DUMAS	02360	GUIGNICOURT
GUIGNICOURT	ALEXANDRE DUMAS	02399	JUVINCOURT-ET-DAMARY
GUIGNICOURT	ALEXANDRE DUMAS	02454	LA MALMAISON
GUIGNICOURT	ALEXANDRE DUMAS	02440	LOR
GUIGNICOURT	ALEXANDRE DUMAS	02475	MENNEVILLE
GUIGNICOURT	ALEXANDRE DUMAS	02541	NEUFCHATEL-SUR-AISNE
GUIGNICOURT	ALEXANDRE DUMAS	02572	ORAINVILLE
GUIGNICOURT	ALEXANDRE DUMAS	02601	PIGNICOURT
GUIGNICOURT	ALEXANDRE DUMAS	02626	PROUVAIS
GUIGNICOURT	ALEXANDRE DUMAS	02627	PROVISEUX-ET-PLENOY
GUIGNICOURT	ALEXANDRE DUMAS	02761	VARISCOURT
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02035	AUDIGNY
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02070	BERNOT
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02188	CHIGNY
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02244	CRUPILLY
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02313	FLAVIGNY-LE-GRAND-ET-BEAURAIN
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02783	GRAND-VERLY
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02361	GUISE
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02376	HAUTEVILLE
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02386	IRON
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02414	LAVAQUERESSE
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02422	LESQUIELLES-SAINT-GERMAIN
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02450	MACQUIGNY
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02455	MALZY
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02494	MONCEAU-SUR-OISE
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02563	NOYALES



SECTEUR COLLEGE VILLE	SECTEUR COLLEGE NOM	N° INSEE COMMUNE	COMMUNE
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02624	PROISY
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02625	PROIX
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02654	ROMERY
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02753	TUPIGNY
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02757	VADENCOURT
GUISE	CAMILLE DESMOULINS	02814	VILLERS-LES-GUISE
HAM	VICTOR HUGO	02032	AUBIGNY-AUX-KAISNES
HAM	VICTOR HUGO	02273	DURY
HAM	VICTOR HUGO	02604	PITHON
HAM	VICTOR HUGO	02726	SOMMETTE-EAUCOURT
HAM	VICTOR HUGO	02815	VILLERS-SAINT-CHRISTOPHE
HARLY	ANNE FRANK	02063	BELLENGLISE
HARLY	ANNE FRANK	02371	HARLY
HARLY	ANNE FRANK	02383	HOMBLIERES
HARLY	ANNE FRANK	02374	LE HAUCOURT
HARLY	ANNE FRANK	02420	LESDINS
HARLY	ANNE FRANK	02459	MARCY
HARLY	ANNE FRANK	02481	MESNIL-SAINT-LAURENT
HARLY	ANNE FRANK	02525	MORCOURT
HARLY	ANNE FRANK	02549	NEUVILLE-SAINT-AMAND
HARLY	ANNE FRANK	02571	OMISSY
HARLY	ANNE FRANK	02637	REMAUCOURT
HARLY	ANNE FRANK	02659	ROUVROY
HIRSON	GEORGES COBAST	02130	BUCILLY
HIRSON	GEORGES COBAST	02134	BUIRE
HIRSON	GEORGES COBAST	02275	EFFRY
HIRSON	GEORGES COBAST	02278	EPARCY
HIRSON	GEORGES COBAST	02381	HIRSON
HIRSON	GEORGES COBAST	02378	LA HERIE
HIRSON	GEORGES COBAST	02495	MONDREPUIS
HIRSON	GEORGES COBAST	02544	NEUVE-MAISON
HIRSON	GEORGES COBAST	02567	OHIS
HIRSON	GEORGES COBAST	02574	ORIGNY-EN-THIERACHE
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02040	AUTREPPEES
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02135	BUIRONFOSSE
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02197	CLAIRFONTAINE
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02276	ENGLANCOURT
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02284	ERLOY
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02295	ETREAUPOINT
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02337	FROIDESTREES
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02342	GERGNY
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02141	LA CAPELLE
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02312	LA FLAMENGRIE
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02418	LERZY
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02445	LUZOIR
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02469	MARLY-GOMONT
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02584	PAPLEUX
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02650	ROCQUIGNY
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02670	SAINT-ALGIS
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02725	SOMMERON
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02728	SORBAIS
LA CAPELLE	PIERRE SELLIER	02833	WIMY
LA FERRE	MARIE DE Luxembourg	02002	ACHERY
LA FERRE	MARIE DE Luxembourg	02016	ANDELAIN
LA FERRE	MARIE DE Luxembourg	02017	ANGUILCOURT-LE-SART
LA FERRE	MARIE DE Luxembourg	02059	BEAUTOR
LA FERRE	MARIE DE Luxembourg	02165	CHARMES
LA FERRE	MARIE DE Luxembourg	02222	COURBES
LA FERRE	MARIE DE Luxembourg	02260	DANIZY
LA FERRE	MARIE DE Luxembourg	02335	FRESSANCOURT
LA FERRE	MARIE DE Luxembourg	02304	LA FERRE
LA FERRE	MARIE DE Luxembourg	02473	MAYOT



SECTEUR COLLEGE VILLE	SECTEUR COLLEGE NOM	N° INSEE COMMUNE	COMMUNE
LA FERRE	MARIE DE Luxembourg	02560	NOUVION-LE-COMTE
LA FERRE	MARIE DE Luxembourg	02651	ROGECOURT
LA FERRE	MARIE DE Luxembourg	02746	TRAVECY
LA FERRE	MARIE DE Luxembourg	02788	VERSIGNY
LAON	CHARLEMAGNE	02028	ATHIES-SOUS-LAON
LAON	CHARLEMAGNE	02128	BRUYERES-ET-MONTBERAULT
LAON	CHARLEMAGNE	02177	CHERET
LAON	CHARLEMAGNE	02282	EPPEL
LAON	CHARLEMAGNE	02587	PARFONDROU
LAON	CHARLEMAGNE	02697	SAMOussy
LAON	CHARLEMAGNE	02791	VELLUD
LAON	CHARLEMAGNE	02408	LAON (secteur scolaire des écoles élémentaires : Bois de Breuil, Groupe scolaire Saint-Exupéry, Jean de La Fontaine, Ardon,)
LAON	JEAN MERMOZ	02080	BESNY-ET-LOIZY
LAON	JEAN MERMOZ	02122	BRIE
LAON	JEAN MERMOZ	02132	BUCY-LES-CERNY
LAON	JEAN MERMOZ	02151	CERNY-LES-BUCY
LAON	JEAN MERMOZ	02191	CHIVY-LES-ETOUVELLES
LAON	JEAN MERMOZ	02196	CLACY-ET-THERRET
LAON	JEAN MERMOZ	02238	CREPY
LAON	JEAN MERMOZ	02294	ETOUVELLES
LAON	JEAN MERMOZ	02329	FOURDRAIN
LAON	JEAN MERMOZ	02407	LANISCOURT
LAON	JEAN MERMOZ	02413	LAVAL-EN-LAONNOIS
LAON	JEAN MERMOZ	02489	MOLINCHART
LAON	JEAN MERMOZ	02497	MONS-EN-LAONNOIS
LAON	JEAN MERMOZ	02561	NOUVION-LE-VINEUX
LAON	JEAN MERMOZ	02621	PRESLES-ET-THERNY
LAON	JEAN MERMOZ	02765	VAUCELLES-ET-BEFFECOURT
LAON	JEAN MERMOZ	02821	VIVAISE
LAON	JEAN MERMOZ	02824	VORGES
LAON	JEAN MERMOZ	02408	LAON (secteur scolaire des écoles élémentaires : Anatole France, Groupe scolaire Louise Macault)
LAON	LES FRERES LE NAIN	02037	AULNOIS-SOUS-LAON
LAON	LES FRERES LE NAIN	02157	CHAMBRY
LAON	LES FRERES LE NAIN	02309	FESTIEUX
LAON	LES FRERES LE NAIN	02493	MONCEAU-LE-WAAST
LAON	LES FRERES LE NAIN	02408	LAON [secteur scolaire des écoles élémentaires : Ile de France, Champfleury, Gilbert Lobjois (De Vaux), Groupe scolaire Delaunay-Kergomard]
LE NOUVION	COLBERT QUENTIN	02050	BARZY-EN-THERACHE
LE NOUVION	COLBERT QUENTIN	02067	BERGUES-SUR-SAMBRE
LE NOUVION	COLBERT QUENTIN	02103	BOUE
LE NOUVION	COLBERT QUENTIN	02269	DORENGT
LE NOUVION	COLBERT QUENTIN	02286	ESQUEHERIES
LE NOUVION	COLBERT QUENTIN	02308	FESMY-LE-SART
LE NOUVION	COLBERT QUENTIN	02324	FONTENELLE
LE NOUVION	COLBERT QUENTIN	02548	LA NEUVILLE-LES-DORENGT
LE NOUVION	COLBERT QUENTIN	02558	LE NOUVION-EN-THERACHE
LE NOUVION	COLBERT QUENTIN	02419	LESCELLES
MARLE	JACQUES PREVERT	02039	AUTREMENCOURT
MARLE	JACQUES PREVERT	02101	BOSMONT-SUR-SERRE
MARLE	JACQUES PREVERT	02169	CHATILLON-LES-SONS
MARLE	JACQUES PREVERT	02194	CILLY
MARLE	JACQUES PREVERT	02248	CUIRIEUX



SECTEUR COLLEGE VILLE	SECTEUR COLLEGE NOM	N° INSEE COMMUNE	COMMUNE
MARLE	JACQUES PREVERT	02283	ERLON
MARLE	JACQUES PREVERT	02338	FROIDMONT-COHARTILLE
MARLE	JACQUES PREVERT	02353	GRANDLUP-ET-FAY
MARLE	JACQUES PREVERT	02545	LA NEUVILLE-BOSMONT
MARLE	JACQUES PREVERT	02460	MARCY-SOUS-MARLE
MARLE	JACQUES PREVERT	02468	MARLE
MARLE	JACQUES PREVERT	02516	MONTIGNY-SOUS-MARLE
MARLE	JACQUES PREVERT	02600	PIERREPONT
MARLE	JACQUES PREVERT	02652	ROGNY
MARLE	JACQUES PREVERT	02689	SAINT-PIERREMONT
MARLE	JACQUES PREVERT	02727	SONS-ET-RONCHERES
MARLE	JACQUES PREVERT	02737	TAVAUX-ET-PONTSERICOURT
MARLE	JACQUES PREVERT	02742	THIERNU
MARLE	JACQUES PREVERT	02745	TOULIS-ET-ATTENCOURT
MARLE	JACQUES PREVERT	02790	VESLES-ET-CAUMONT
MARLE	JACQUES PREVERT	02827	VOYENNE
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02004	AGNICOURT-ET-SEHELLES
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02069	BERLISE
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02133	BUCY-LES-PIERREPONT
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02160	CHAUORSE
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02200	CLERMONT-LES-FERMES
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02264	DIZY-LE-GROS
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02274	EBOULEAU
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02350	GOUDELANCOURT-LES-PIERREPONT
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02802	LA VILLE-AUX-BOIS-LES-DIZY
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02743	LE THUEL
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02433	LISLET
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02448	MACHECOURT
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02502	MONTCORNET
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02513	MONTIGNY-LE-FRANC
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02519	MONTLOUE
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02556	NOIRCOURT
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02723	SOIZE
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02801	VIGNEUX-HOCQUET
MONTCORNET	CHARLES DE GAULLE	02819	VINCY-REUIL-ET-MAGNY
MONTMIRAIL	DE LA BRIE CHAMPENOISE	02458	DHUY-ET-MORIN-EN-BRIE
MONTMIRAIL	DE LA BRIE CHAMPENOISE	02281	L'EPINE-AUX-BOIS
MONTMIRAIL	DE LA BRIE CHAMPENOISE	02664	ROZOY-BELLEVALLE
MONTMIRAIL	DE LA BRIE CHAMPENOISE	02777	VENDIERES
MONTMIRAIL	DE LA BRIE CHAMPENOISE	02798	VIELS-MAISONS
MOY DE L'AISNE	S. DEUTSH DE LA MEURTHE	02009	ALAINCOURT
MOY DE L'AISNE	S. DEUTSH DE LA MEURTHE	02066	BENAY
MOY DE L'AISNE	S. DEUTSH DE LA MEURTHE	02075	BERTHENICOURT
MOY DE L'AISNE	S. DEUTSH DE LA MEURTHE	02123	BRISSAY-CHOIGNY
MOY DE L'AISNE	S. DEUTSH DE LA MEURTHE	02124	BRISSY-HAMEGICOURT
MOY DE L'AISNE	S. DEUTSH DE LA MEURTHE	02149	CERIZY
MOY DE L'AISNE	S. DEUTSH DE LA MEURTHE	02287	ESSIGNY-LE-GRAND
MOY DE L'AISNE	S. DEUTSH DE LA MEURTHE	02345	GIBERCOURT
MOY DE L'AISNE	S. DEUTSH DE LA MEURTHE	02380	HINACOURT
MOY DE L'AISNE	S. DEUTSH DE LA MEURTHE	02387	ITANCOURT
MOY DE L'AISNE	S. DEUTSH DE LA MEURTHE	02446	LY-FONTAINE
MOY DE L'AISNE	S. DEUTSH DE LA MEURTHE	02483	MEZIERES-SUR-OISE
MOY DE L'AISNE	S. DEUTSH DE LA MEURTHE	02532	MOY-DE-L'AISNE
MOY DE L'AISNE	S. DEUTSH DE LA MEURTHE	02756	URVILLERS
MOY DE L'AISNE	S. DEUTSH DE LA MEURTHE	02775	VENDEUIL
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02090	BILLY-SUR-OURCQ
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02099	BONNESVALYN
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02121	BRENY
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02125	BRUMETZ
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02137	BUSSIARES
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02185	CHEZY-EN-ORXOIS
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02192	CHOUY



SECTEUR COLLEGE VILLE	SECTEUR COLLEGE NOM	N° INSEE COMMUNE	COMMUNE
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02225	COURCHAMPS
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02258	DAMMARD
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02339	GANDELU
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02356	GRISOLLES
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02375	HAUTEVESNES
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02241	LA CROIX-SUR-OURCQ
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02411	LATILLY
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02606	LE PLESSIER-HULEU
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02428	LICY-CLIGNON
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02449	MACOGNY
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02467	MARIZY-SAINT-MARD
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02496	MONNES
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02507	MONTGRU-SAINT-HILAIRE
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02509	MONTHIERS
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02512	MONTIGNY-L'ALLIER
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02543	NEUILLY-SAINT-FRONT
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02557	NOROY-SUR-OURCQ
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02579	OULCHY-LA-VILLE
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02580	OULCHY-LE-CHATEAU
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02622	PRIEZ
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02662	ROZET-SAINT-ALBIN
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02679	SAINT-GENGOULPH
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02693	SAINT-REMY-BLANZY
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02724	SOMMELANS
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02744	TORCY-EN-VALOIS
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02792	VEUILLY-LA-POTERIE
NEUILLY SAINT FRONT	JOSEPH BOURY	02796	VICHEL-NANTEUIL
RIBEMONT	A. NICOLAS DE CONDORCET	02170	CHATILLON-SUR-OISE
RIBEMONT	A. NICOLAS DE CONDORCET	02184	CHEVRESIS-MONCEAU
RIBEMONT	A. NICOLAS DE CONDORCET	02306	LA FERTE-CHEVRESIS
RIBEMONT	A. NICOLAS DE CONDORCET	02503	MONT-D'ORIGNY
RIBEMONT	A. NICOLAS DE CONDORCET	02552	NEUVILLETTE
RIBEMONT	A. NICOLAS DE CONDORCET	02575	ORIGNY-SAINTE-BENOITE
RIBEMONT	A. NICOLAS DE CONDORCET	02592	PARPEVILLE
RIBEMONT	A. NICOLAS DE CONDORCET	02605	PLEINE-SELVE
RIBEMONT	A. NICOLAS DE CONDORCET	02636	REGNY
RIBEMONT	A. NICOLAS DE CONDORCET	02640	RENANSART
RIBEMONT	A. NICOLAS DE CONDORCET	02648	RIBEMONT
RIBEMONT	A. NICOLAS DE CONDORCET	02717	SERY-LES-MEZIERES
RIBEMONT	A. NICOLAS DE CONDORCET	02721	SISSY
RIBEMONT	A. NICOLAS DE CONDORCET	02732	SURFONTAINE
RIBEMONT	A. NICOLAS DE CONDORCET	02741	THENELLES
RIBEMONT	A. NICOLAS DE CONDORCET	02813	VILLERS-LE-SEC
ROISEL	GASTON BOUCOURT	02417	LEMPIRE
ROZOY	JULES FERRY	02021	ARCHON
ROZOY	JULES FERRY	02126	BRUNEHAMEL
ROZOY	JULES FERRY	02181	CHERY-LES-ROZOY
ROZOY	JULES FERRY	02204	COINGT
ROZOY	JULES FERRY	02251	CUIRY-LES-IVIERS
ROZOY	JULES FERRY	02256	DAGNY-LAMBERCY
ROZOY	JULES FERRY	02265	DOHIS
ROZOY	JULES FERRY	02266	DOLIGNON
ROZOY	JULES FERRY	02354	GRANDRIEUX
ROZOY	JULES FERRY	02388	IVIERS
ROZOY	JULES FERRY	02038	LES AUTELS
ROZOY	JULES FERRY	02522	MONT-SAINT-JEAN
ROZOY	JULES FERRY	02526	MORGNY-EN-THIERACHE
ROZOY	JULES FERRY	02586	PARFONDEVAL
ROZOY	JULES FERRY	02634	RAILLIMONT
ROZOY	JULES FERRY	02641	RENNEVAL
ROZOY	JULES FERRY	02642	RESIGNY
ROZOY	JULES FERRY	02660	ROUVROY-SUR-SERRE



SECTEUR COLLEGE VILLE	SECTEUR COLLEGE NOM	N° INSEE COMMUNE	COMMUNE
ROZOY	JULES FERRY	02666	ROZOY-SUR-SERRE
ROZOY	JULES FERRY	02674	SAINT-CLEMENT
ROZOY	JULES FERRY	02678	SAINTE-GENEVIEVE
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02068	BERLANCOURT
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02182	CHEVENNES
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02206	COLONFAY
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02331	FRANQUEVILLE
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02385	HOUSSET
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02547	LA NEUVILLE-HOUSSET
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02403	LANDIFAY-ET-BERTAIGNEMONT
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02379	LE HERIE-LA-VIEVILLE
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02731	LE SOURD
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02416	LEME
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02463	MARFONTAINE
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02491	MONCEAU-LE-NEUF-ET-FAUCOUZY
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02629	PUISIEUX-ET-CLANLIEU
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02657	ROUGERIES
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02668	SAINS-RICHAUMONT
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02681	SAINT-GOBERT
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02688	SAINT-PIERRE-LES-FRANQUEVILLE
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02823	VOHARIES
SAINS RICHAUMONT	QUENTIN DE LA TOUR	02832	WIEGE-FATY
SAINT GOBAIN	DE LA CHESNOYE	02014	AMIGNY-ROUY
SAINT GOBAIN	DE LA CHESNOYE	02049	BARISIS AUX BOIS
SAINT GOBAIN	DE LA CHESNOYE	02074	BERTAU COURT-EPOURDON
SAINT GOBAIN	DE LA CHESNOYE	02262	DEUILLET
SAINT GOBAIN	DE LA CHESNOYE	02680	SAINT-GOBAIN
SAINT GOBAIN	DE LA CHESNOYE	02685	SAINT-NICOLAS-AUX-BOIS
SAINT GOBAIN	DE LA CHESNOYE	02707	SEPTVAUX
SAINT GOBAIN	DE LA CHESNOYE	02716	SERVAIS
SAINT MICHEL	CESAR SAVART	02020	ANY-MARTIN-RIEUX
SAINT MICHEL	CESAR SAVART	02031	AUBENTON
SAINT MICHEL	CESAR SAVART	02055	BEAUME
SAINT MICHEL	CESAR SAVART	02079	BESMONT
SAINT MICHEL	CESAR SAVART	02425	LEUZE
SAINT MICHEL	CESAR SAVART	02435	LOGNY-LES-AUBENTON
SAINT MICHEL	CESAR SAVART	02470	MARTIGNY
SAINT MICHEL	CESAR SAVART	02684	SAINT-MICHEL
SAINT MICHEL	CESAR SAVART	02831	WATIGNY
SAINT QUENTIN	M. LEFEVRE	02691	SAINT-QUENTIN (secteur scolaire des écoles élémentaires : Marcel Pagnol, Girondins, H Arnould, Eugène Corette)
SAINT QUENTIN	H. MARTIN	02691	SAINT-QUENTIN (secteur scolaire des écoles élémentaires : Paringault, Amédée Ozenfant-Les Patriotes, Lyon-Jumentier)
SAINT QUENTIN	MONTAIGNE	02691	SAINT-QUENTIN (secteur scolaire des écoles élémentaires : Paul Bert, Robert Schuman, Pierre Laroche)
SAINT QUENTIN	J. MOULIN	02691	SAINT-QUENTIN (secteur scolaire des écoles élémentaires : Ernest Lavisse, Jacques Prévert, Jean Macé, Aubryet-Desjardins)
SAINT QUENTIN	P. DE LA RAMEE	02691	SAINT-QUENTIN (secteur scolaire des écoles élémentaires : Camille Desmoulins, Groupe scolaire F Collery, Groupe scolaire Quentin Barré, Metz)



SECTEUR COLLEGE VILLE	SECTEUR COLLEGE NOM	N° INSEE COMMUNE	COMMUNE
SAINT QUENTIN	GABRIEL HANOTAUX	02303	FAYET
SAINT QUENTIN	GABRIEL HANOTAUX	02355	GRICOURT
SAINT QUENTIN	GABRIEL HANOTAUX	02691	SAINT-QUENTIN (secteur scolaire des écoles élémentaires : Groupe scolaire Alfred Clin, Ferdinand Buisson, M Montessori-G Bachy)
SISSONNE	FROELICHER	02097	BONCOURT
SISSONNE	FROELICHER	02189	CHIVRES-EN-LAONNOIS
SISSONNE	FROELICHER	02218	COUCY-LES-EPPES
SISSONNE	FROELICHER	02229	COURTRIZY-ET-FUSSIGNY
SISSONNE	FROELICHER	02346	GIZY
SISSONNE	FROELICHER	02705	LA SELVE
SISSONNE	FROELICHER	02409	LAPPION
SISSONNE	FROELICHER	02430	LIESSE-NOTRE-DAME
SISSONNE	FROELICHER	02457	MARCHAIS
SISSONNE	FROELICHER	02472	MAUREGNY-EN-HAYE
SISSONNE	FROELICHER	02486	MISSY-LES-PIERREPONT
SISSONNE	FROELICHER	02498	MONTAIGU
SISSONNE	FROELICHER	02553	NIZY-LE-COMTE
SISSONNE	FROELICHER	02690	SAINTE-PREUVE
SISSONNE	FROELICHER	02676	SAINT-ERME-OUTRE-ET-RAMECOURT
SISSONNE	FROELICHER	02720	SISSONNE
SOISSONS	LA MARTINE	02477	MERCIN-ET-VAUX
SOISSONS	LA MARTINE	02598	PERNANT
SOISSONS	LA MARTINE	02722	SOISSONS (secteur scolaire des écoles élémentaires : Groupe scolaire Saint Crépin, Groupe scolaire Ramon, Jean Moulin)
SOISSONS	G. PHILIPPE	02722	SOISSONS (secteur scolaire des écoles élémentaires : Groupe scolaire R Fiolet, Michelet, Tour de Ville-Mendes France)
SOISSONS	SAINT JUST	02722	SOISSONS (secteur scolaire des écoles élémentaires : Groupe scolaire Saint-Waast, de la Gare, Galilée, Centre)
TERGNIER	JOLIOT CURIE	02212	CONDREN
TERGNIER	JOLIOT CURIE	02431	LIEZ
TERGNIER	JOLIOT CURIE	02474	MENNESSIS
TERGNIER	JOLIOT CURIE	02738	TERGNIER
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02008	AIZY-JOUY
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02106	BOURG-ET-COMIN
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02115	BRAYE-EN-LAONNOIS
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02148	CELLES-SUR-AISNE
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02176	CHAVONNE
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02210	CONDE-SUR-AISNE
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02255	CYS-LA-COMMUNE
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02530	MOULINS
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02531	MOUSSY-VERNEUIL
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02537	NANTEUIL-LA-FOSSE
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02577	OSTEL
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02612	PONT-ARCY
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02620	PRESLES-ET-BOVES
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02682	SAINT-MARD
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02698	SANCY-LES-CHEMINOTS
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02730	SUPIR
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02758	VAILLY-SUR-AISNE
VAILLY SUR AISNE	ALAN SEEGER	02778	VENDRESSE-BEAULNE
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02029	ATTILLY
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02060	BEAUVOIS-EN-VERMANDOIS



SECTEUR COLLEGE VILLE	SECTEUR COLLEGE NOM	N° INSEE COMMUNE	COMMUNE
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02144	CAULAINCOURT
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02270	DOUCHY
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02296	ETREILLERS
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02317	FLUQUIERES
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02327	FORESTE
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02330	FRANCILLY-SELENCY
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02343	GERMAINE
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02382	HOLNON
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02390	JEANCOURT
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02402	LANCHY
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02782	LE VERGUIER
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02452	MAISSEMY
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02614	PONTRU
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02615	PONTRUET
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02658	ROUPY
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02702	SAVY
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02747	TREFCON
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02772	VAUX-EN-VERMANDOIS
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02774	VENDELLES
VERMAND	MARCEL PAGNOL	02785	VERMAND
VERVINS	CONDORCET	02044	BANCIGNY
VERVINS	CONDORCET	02116	BRAYE-EN-THIERACHE
VERVINS	CONDORCET	02136	BURELLES
VERVINS	CONDORCET	02321	FONTAINE-LES-VERVINS
VERVINS	CONDORCET	02341	GERCY
VERVINS	CONDORCET	02357	GRONARD
VERVINS	CONDORCET	02369	HARCIGNY
VERVINS	CONDORCET	02373	HARY
VERVINS	CONDORCET	02377	HAUTION
VERVINS	CONDORCET	02384	HOURY
VERVINS	CONDORCET	02391	JEANTES
VERVINS	CONDORCET	02109	LA BOUTEILLE
VERVINS	CONDORCET	02759	LA VALLEE-AU-BLE
VERVINS	CONDORCET	02401	LAIGNY
VERVINS	CONDORCET	02404	LANDOUZY-LA-COUR
VERVINS	CONDORCET	02405	LANDOUZY-LA-VILLE
VERVINS	CONDORCET	02444	LUGNY
VERVINS	CONDORCET	02535	NAMPCELLES-LA-COUR
VERVINS	CONDORCET	02608	PLOMION
VERVINS	CONDORCET	02623	PRISCES
VERVINS	CONDORCET	02740	THENAILLES
VERVINS	CONDORCET	02789	VERVINS
VERVINS	CONDORCET	02826	VOULPAIX
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02011	AMBLENY
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02034	AUDIGNICOURT
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02071	BERNY-RIVIERE
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02201	COEUVRES-ET-VALSERY
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02254	CUTRY
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02267	DOMMIERS
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02277	EPAGNY
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02326	FONTENOY
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02415	LAVERSINE
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02514	MONTIGNY-LENGRAIN
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02527	MORSAIN
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02562	NOUVRON-VINGRE
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02576	OSLY-COURTIL
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02643	RESSONS-LE-LONG
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02672	SAINTE-BANDRY
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02673	SAINTE-CHRISTOPHE-A-BERRY
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02687	SAINTE-PIERRE-AIGLE
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02762	VASSENS
VIC SUR AISNE	LA FEUILLADE	02793	VEZAPONIN



SECTEUR COLLEGE VILLE	SECTEUR COLLEGE NOM	N° INSEE COMMUNE	COMMUNE
VIC SUR AISNE	LA FEULLADE	02795	VIC-SUR-AISNE
VILLENEUVE ST GERMAIN	LOUISE MICHEL	02003	ACY
VILLENEUVE ST GERMAIN	LOUISE MICHEL	02089	BILLY-SUR-AISNE
VILLENEUVE ST GERMAIN	LOUISE MICHEL	02131	BUCY-LE-LONG
VILLENEUVE ST GERMAIN	LOUISE MICHEL	02190	CHIVRES-VAL
VILLENEUVE ST GERMAIN	LOUISE MICHEL	02487	MISSY-SUR-AISNE
VILLENEUVE ST GERMAIN	LOUISE MICHEL	02780	VENIZEL
VILLENEUVE ST GERMAIN	LOUISE MICHEL	02805	VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN
VILLERS COTTERETS	FRANCOIS 1er	02015	ANCIENVILLE
VILLERS COTTERETS	FRANCOIS 1er	02232	COYOLLES
VILLERS COTTERETS	FRANCOIS 1er	02259	DAMPLEUX
VILLERS COTTERETS	FRANCOIS 1er	02302	FAVEROLLES
VILLERS COTTERETS	FRANCOIS 1er	02307	LA FERTE-MILON
VILLERS COTTERETS	FRANCOIS 1er	02466	MARIZY-SAINTE-GENEVIEVE
VILLERS COTTERETS	FRANCOIS 1er	02568	OIGNY-EN-VALOIS
VILLERS COTTERETS	FRANCOIS 1er	02594	PASSY-EN-VALOIS
VILLERS COTTERETS	FRANCOIS 1er	02718	SILLY-LA-POTERIE
VILLERS COTTERETS	FRANCOIS 1er	02749	TROESNES
VILLERS COTTERETS	FRANCOIS 1er	02810	VILLERS COTTERETS (secteur scolaire de l'école élémentaire Faubourg de Pisseleux)
VILLERS COTTERETS	MAX DUSSUCHAL	02216	CORCY
VILLERS COTTERETS	MAX DUSSUCHAL	02316	FLEURY
VILLERS COTTERETS	MAX DUSSUCHAL	02368	HARAMONT
VILLERS COTTERETS	MAX DUSSUCHAL	02410	LARGNY-SUR-AUTOMNE
VILLERS COTTERETS	MAX DUSSUCHAL	02438	LONGPONT
VILLERS COTTERETS	MAX DUSSUCHAL	02441	LOUATRE
VILLERS COTTERETS	MAX DUSSUCHAL	02506	MONTGOBERT
VILLERS COTTERETS	MAX DUSSUCHAL	02528	MORTEFONTAINE
VILLERS COTTERETS	MAX DUSSUCHAL	02628	PUISEUX-EN-RETZ
VILLERS COTTERETS	MAX DUSSUCHAL	02644	RETHEUIL
VILLERS COTTERETS	MAX DUSSUCHAL	02729	SOUCY
VILLERS COTTERETS	MAX DUSSUCHAL	02734	TAILLEFONTAINE
VILLERS COTTERETS	MAX DUSSUCHAL	02812	VILLERS-HELON
VILLERS COTTERETS	MAX DUSSUCHAL	02822	VIVIERES
VILLERS COTTERETS	MAX DUSSUCHAL	02810	VILLERS-COTTERETS (secteur scolaire des écoles élémentaires: Charles-Albert Demoustier, Leo Lagrange, Moncond huy)
WASSIGNY		02298	ETREUX
WASSIGNY		02366	HANNAPES
WASSIGNY		02760	LA VALLEE-MULATRE
WASSIGNY		02476	MENNEVRET
WASSIGNY		02488	MOLAIN
WASSIGNY		02569	OISY
WASSIGNY		02784	PETIT-VERLY
WASSIGNY		02647	RIBEAUVILLE
WASSIGNY		02683	SAINT-MARTIN-RIVIERE
WASSIGNY		02769	VAUX-ANDIGNY
WASSIGNY		02779	VENEROLLES
WASSIGNY		02830	WASSIGNY

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : T. DELEROT

Mandats de : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 601
Budget de l'Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille
- Budget primitif 2017
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **601**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

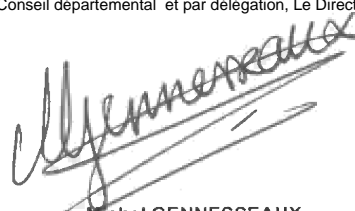
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions),

Adopte le Budget primitif 2017 de l'Etablissement Départemental de l'Enfance et de la Famille, tel qu'il figure dans les annexes au rapport du Président, équilibré en dépenses et en recettes :

Section d'Investissement :	392 500,00 €
Section de Fonctionnement :	8 381 007,00 €.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:23:34
Référence : 04acc1cdbd977aff63a14df1f865c45f9aaaabce

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIoT, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : T. DELEROT, P. GRUNY, F. RAMPENBERG

Mandats de : C. BLERIoT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 602
Actions en faveur de la Famille et de l'Enfance
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 602,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention),

1/ Diminue l'Autorisation d'Engagement 2016-1 de 14 000 € pour la formation obligatoire des assistantes familiales et prend acte de l'échéancier 2017 – 2018 des Crédits de Paiement tels qu'ils figurent dans le document budgétaire ;

2/ Ratifie les inscriptions des crédits suivants :

En dépenses : 6 882 700 € au chapitre 011,
27 653 900 € au chapitre 012,
34 207 000 € au chapitre 65,
15 500 € au chapitre 67.

En recettes : 50 000 € au chapitre 013,
2 050 000 € au chapitre 75,
26 500 € au chapitre 74,
25 000 € au chapitre 77 ;

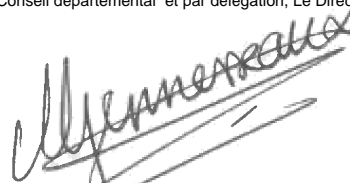
3/ Acte les nouvelles dispositions du Contrat Jeune Majeur et adopte le Règlement annexé au rapport du Président ;

4/ Décide de supprimer l'allocation de sortie et la prime d'installation pour les jeunes majeurs sortant du dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance compte tenu de la réforme du dispositif Contrat Jeune Majeur ;

5/ Accorde une subvention de 49 000 € à l'Association d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance (ADEPAPE) pour 2017 ;

6/ Autorise le Président à signer la Convention d'Objectifs et de Moyens pour la réalisation des bilans de santé des enfants âgés de 3 à 4 ans et scolarisés dans les écoles publiques de SAINT-QUENTIN pour 2017, tel qu'annexée au rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:37:11
Référence : a0e538b1acf804105911d5ca510f37c999e1b64d

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 603
Actions en faveur de la Famille et de l'Enfance
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **603**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

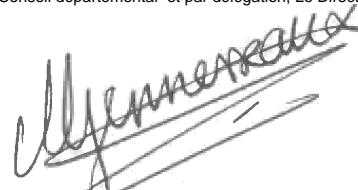
A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions),

1/ Ratifie l'inscription des crédits suivants :

En dépenses : 902 500 € au chapitre 65 ;

2/ Donne délégation à la Commission permanente pour examiner la Convention Cadre Départementale Médiation Familiale et Espaces Rencontres 2017 - 2018.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:23:45
Référence : 9e52a8cc9e96118bec4ea424295efda7a3f37b88

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 604
Financement du Revenu de Solidarité Active
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **604**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions),

1/ Ratifie les inscriptions de crédits suivants :

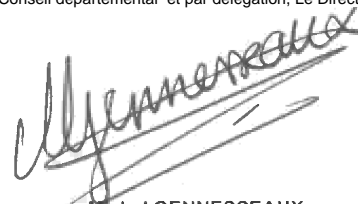
- . En dépenses : 89 015 500 € figurant au chapitre 017
14 000 € figurant au chapitre 015

- . En recettes : 40 813 000 € figurant au chapitre 73
508 000 € figurant au chapitre 017
6 508 000 € figurant au chapitre 015 ;

2/ Donne délégation à la Commission permanente pour examiner :

- la convention de gestion de l'allocation RSA à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aisne,
- l'avenant à la convention de gestion de l'allocation RSA à signer avec la Mutualité Sociale Agricole.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:32:27
Référence : 8d7093bbfb90d696aa002c17956fd693153f2caf

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 605
Actions d'insertion en faveur des bénéficiaires du Revenu de
Solidarité Active
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 605,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Ouvre, au titre du Programme "12 PDI", les Autorisations d'Engagement suivantes :

- AE 2017-1 Appel à projets Insertion 2018 3 500 000 €
 - AE 2017-2 Actions d'accompagnement et d'insertion hors appel à projets 700 000 €
- selon les échéanciers de Crédits de Paiement tels qu'ils sont mentionnés dans le rapport du Président ;

2/ Ratifie les inscriptions suivantes :

En dépenses : au chapitre 017

Autorisations d'Engagement :

- sur le Programme 12 PDI :

- CP 17/AE 2015-1 Appel à projets Insertion 2016 1 226 523,00 €
- CP 17/AE 2016-1 Appel à projets Insertion 2017 1 850 000,00 €
- CP 17/AE 2014-2 Accompagnement des CCAS et les Actions professionnelles transversales 25 750,00 €

CP 17/AE 2015-2 Accompagnement des CCAS et les Actions professionnelles transversales	109 625,00 €
CP 17/AE 2016-2 Accompagnement CCAS-Référents uniques et les Actions professionnelles transversales	507 220,00 €
CP 17/AE 2017-2 Accompagnement CCAS-Référents uniques et les Actions professionnelles transversales	200 000,00 €

Hors Autorisations d'Engagement :

414 174 € ;

En recettes :

15 000 € au chapitre 017

45 200 € au chapitre 015 ;

3/ Prend acte du lancement d'un nouvel appel à projets 2018 pour un démarrage des actions en janvier 2018 ;

4/ Fixe la participation financière du Département à hauteur de :

- 200 € pour un suivi annuel complet par les CCAS disposant de personnel titulaire de la qualification « travailleur social »,
- 100 € pour un suivi annuel allégé par les CCAS ne disposant pas de personnel titulaire de la qualification « travailleur social » ;

5/ Accorde à l'Association Aisne Action Emploi une subvention pour l'année 2017 d'un montant total de 289 673,59 €, soit 237 768,53 € au titre des équipes IOD et 51 905,06 € au titre de l'action Aisne Initiative Emploi (AIE) ;

6/ Donne délégation à la Commission permanente du Conseil départemental pour :

- individualiser les crédits liés aux actions d'insertion et au dispositif d'accompagnement des bénéficiaires, notamment :
 - le dispositif de formations complémentaires des contrats aidés,
 - l'aide aux entreprises d'insertion et aux entreprises de travail temporaire d'insertion,
 - l'accompagnement social par les Centres Communaux d'Action Sociale "Référént Unique des bénéficiaires du RSA",
 - l'accompagnement par les référents uniques spécialisés,
 - l'appel à projets 2018,

- préciser et valider les demandes de subvention FSE liées à la mise en œuvre de la politique insertion ;

7/ Autorise le Président du Conseil départemental à signer les avenants financiers 2017 à la convention d'objectifs 2015-2017 avec l'Association Aisne Action Emploi pour les actions IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande) et AIE (Aisne Initiative Emploi).

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:39:49
Référence : 459c92b91fca844f687e57232a6903142e8d38d7

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 606

**Actions en faveur des personnes en situation de handicap et des
personnes âgées du Département de l'Aisne
* Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **606**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie les inscriptions de crédits d'un montant de :

- En dépenses :

1 200 € au chapitre 011
87 859 616 € au chapitre 65
59 000 € au chapitre 67
56 716 000 € au chapitre 016,

- En recettes :

6 232 616 € au chapitre 74
3 713 000 € au chapitre 75
43 000 € au chapitre 77
22 405 000 € au chapitre 016.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:40:11
Référence : 350ec83fbd6051a19c0e22656fb498544725e71a

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 607

Actions en faveur des personnes en situations de handicap et des personnes âgées du Département de l'Aisne
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **607**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie les inscriptions de crédits d'un montant de :

- En dépenses :

22 000 € au chapitre 011
700 000 € au chapitre 016
944 000 € au chapitre 65

- En recettes :

250 000 € au chapitre 016
574 000 € au chapitre 74.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:37:15
Référence : 0c6b7d3fb15d0c06020b019ba50d81aabf90d497



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZEECZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 608
Action sociale générale
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **608**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Ratifie les inscriptions des crédits d'un montant de :

- En dépenses : 299 105 € au chapitre 011,
499 000 € au chapitre 65,
- En recettes : 4 000 000 € au chapitre 74 ;

2/ Décide la suppression du dispositif « Contrat d'Aide Personnalisée 20-25 ».

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:40:05
Référence : 1613cbbcd459592ab179ae764b186e526f673f3d

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZETICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZETICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 609
Action sociale générale
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 609,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Ratifie les inscriptions de crédits 2017 d'un montant de 790 000 € au chapitre 65 ;

2/ Alloue aux associations œuvrant dans le domaine social les subventions figurant en annexe au rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:40:08
Référence : 66965e3ddeffc9ec49b6924931c66583861e5eab

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZETICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, C. BLERLOT, T. DUDEBOUT, P. GRUNY, F. GRZETICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 610
Action Sanitaire
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 610,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie l'inscription, en dépenses, du crédit d'un montant de 2 000 € au chapitre 011.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:40:06
Référence : 88cfe59a67beb012599df7a154f356ce49c5dbbc

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 641
Services Sociaux
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **641**,

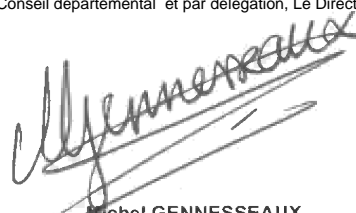
Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie l'inscription, en dépenses, du crédit d'un montant de 9 000 € au chapitre 21.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:01
Référence : df17e223030ed4fc6b8c43830fadcdede4985ac

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 642
Aide à l'équipement social
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **642**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- 1) Ouvre une Autorisation de Programme de :
 - 70 000 € au titre du programme dit "Autonomie" en faveur des personnes âgées à domicile,
 - 713 346 € au titre du programme d'aide à l'investissement social pour personnes âgées au taux de 30 %,
 - 790 700 € au titre du programme d'aide à l'investissement social pour personnes âgées au taux de 10 %,
 - 243 525 € au titre du programme d'aide à l'investissement social pour personnes handicapées au taux de 30 %,
 - 648 852 € au titre du programme d'aide à l'investissement social pour personnes handicapées au taux de 10 % ;

2) Ratifie les inscriptions de Crédits de Paiement en 2017 en dépenses au chapitre 204 :

- 25 000 € de CP sur AP 2016-1 aide à domicile pour personnes âgées,
- 20 000 € de CP sur AP 2017-1 aide à domicile pour personnes âgées,
- 18 450 € de CP sur AP 2016-1 aide à l'équipement social pour personnes âgées,
- 465 846 € de CP sur AP 2017-1 aide à l'équipement social pour personnes âgées,
- 207 462 € de CP sur AP 2013-2 aide à l'équipement social pour personnes âgées,
- 385 000 € de CP sur AP 2016-2 aide à l'équipement social pour personnes âgées,
- 65 000 € de CP sur AP 2017-2 aide à l'équipement social pour personnes âgées,
- 244 037 € de CP sur AP 2016-1 aide à l'équipement social pour personnes handicapées,
- 136 650 € de CP sur AP 2017-1 aide à l'équipement social pour personnes handicapées,
- 90 000 € de CP sur AP 2017-2 aide à l'équipement social pour personnes handicapées,
- 23 000 € de CP sur AP 2016-1 mode de garde de la petite enfance,
- 35 000 € de CP sur AP 2016-2 mode de garde de la petite enfance ;

3) Donne délégation à la Commission permanente pour attribuer les subventions relevant des différents programmes en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ;

4) Acte la suspension, à compter de 2017, des dispositifs d'aide à l'investissement relatifs aux modes de garde de la petite enfance.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 13:55:36
Référence : 4bc7693a42869e14ab9c039e572146e824f4086e

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 681

**Convention d'habilitation partielle au titre de l'aide sociale
départementale de la MARPA "La Maisonnée" de TUIPIGNY**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 681,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Approuve la passation avec l'Association de gestion de la MARPA de TUIPIGNY de la convention d'habilitation partielle au titre de l'aide sociale départementale de la MARPA "La Maisonnée" sise à TUIPIGNY ;
- Autorise le Président du Conseil départemental à la signer, au nom et pour le compte du Département.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 14:05:43
Référence : f66a7e1d0656970337e07d6a268c9c218d951085

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEECZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 682

**Convention d'habilitation partielle au titre de l'aide sociale
départementale de l'EHPAD "Résidence Saint Léger" de SOISSONS**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **682**,

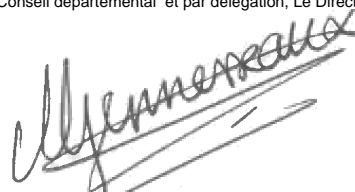
Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Approuve la passation avec l'Association Vermeil de la convention d'habilitation partielle au titre de l'aide sociale départementale de l'EHPAD « Résidence Saint Léger » sis à SOISSONS ;
- Autorise le Président du Conseil départemental à la signer au nom et pour le compte du Département.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 14:05:54
Référence : 65dd7189bf20c3b7070f26b7e078227039934ff9

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 683
Attribution du forfait autonomie et signature de Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens avec les résidences autonomie

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **683**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Arrête le montant du forfait autonomie 2016 par résidence autonomie, qui leur sera versé dès le mois de janvier 2017, sur la base du nombre de places autorisées dans chacune d'entre elles et tel qu'il figure en annexe au rapport du Président ;
- Autorise le Président du Conseil départemental à signer les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens, ainsi que leurs avenants éventuels, avec les résidences autonomie du Département, pour une durée de deux ans, soit pour les années 2017 et 2018.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 14:06:00
Référence : 99f931b2db75d9d2d65af3e203446e75ffc69d31

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERHOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEECZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 684
Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens (CPOM) avec l'AMSAM

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 684,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

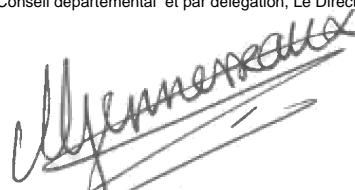
Dans le cadre d'un vote groupé décidé à l'unanimité, concernant les rapports n° 684 à 689,

A l'unanimité,

- Approuve la passation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'AMSAM pour la période 2017 à 2019 ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à le signer, au nom et pour le compte du Département.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:36:42
Référence : 63bb4e80c3e5f56db4db74607eadcee85b727833



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 685
Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'A.E.I. de
TERGNIER

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 685,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

Dans le cadre d'un vote groupé décidé à l'unanimité, concernant les rapports n° 684 à 689,

A l'unanimité,

- Approuve la passation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'AEI de TERGNIER pour la période 2017 à 2019 ;
- Autorise le Président du Conseil départemental à le signer, au nom et pour le compte du Département.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:36:31
Référence : a7841b2a7cf2d3e35394c93412e3e717012b9d90

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERLOT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 686
Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'A.A.G.D.A.

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 686,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

Dans le cadre d'un vote groupé décidé à l'unanimité, concernant les rapports n° 684 à 689,

A l'unanimité,

- Approuve la passation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'A.A.G.D.A. pour la période 2017 à 2019 ;
- Autorise le Président du Conseil départemental à le signer, au nom et pour le compte du Département.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:36:44
Référence : 9e15880ba620c7c2238715c75f49a469e6cfea7d



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 687
Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'APEI de SAINT-QUENTIN

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 687,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

Dans le cadre d'un vote groupé décidé à l'unanimité, concernant les rapports n° 684 à 689,

A l'unanimité,

- Approuve la passation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'APEI de SAINT-QUENTIN pour la période 2017 à 2021 ;
- Autorise le Président du Conseil départemental à le signer, au nom et pour le compte du Département.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:36:52
Référence : f3af20e4210b76be5cc593ddf2f38128f7f6ac25

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 688
Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'APEI de SOISSONS

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 688,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

Dans le cadre d'un vote groupé décidé à l'unanimité, concernant les rapports n° 684 à 689,

A l'unanimité,

- Approuve la passation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'APEI de SOISSONS pour la période 2017 à 2021 ;
- Autorise le Président du Conseil départemental à le signer, au nom et pour le compte du Département.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:36:47
Référence : df2fc9d78556ad0d619e405a5d47cac396cce785



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 689

**Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec
l'Association des Paralysés de France**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 689,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

Après en avoir délibéré,

Dans le cadre d'un vote groupé décidé à l'unanimité, concernant les rapports n° 684 à 689,

A l'unanimité,

- Approuve la passation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'Association des Paralysés de France pour la période 2017 à 2021 ;

- Autorise le Président du Conseil départemental à le signer, au nom et pour le compte du Département.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:36:50
Référence : e3e4465906ed2103467cf6dfc7f46226a451d128

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : M. COLLET, T. DUDEBOUT, F. GRZEECZAK

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 690
Protocole d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés dans le Département de l'Aisne

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 690,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Isabelle LETRILLART**)

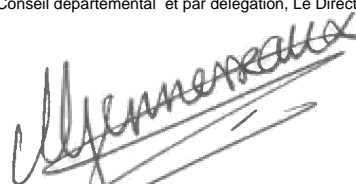
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix pour, 7 voix contre, 1 abstention),

1/ Adopte le Protocole d'accueil, d'orientation et d'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés dans le Département de l'Aisne, tel qu'annexé au rapport du Président ;

2/ Autorise le Président du Conseil départemental à signer ce protocole.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 14:05:52
Référence : 6db970419d9c721696188d53b0ece8ff85ecebab

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 691

Convention relative aux modalités d'échange de données portant sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active entre le Département et Pôle Emploi

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **691**,

Vu les conclusions de la 6ème commission,
(Rapporteur **Mme Carole DERUY**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

1/ Adopte la convention relative aux modalités d'échange de données portant sur l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active entre le Département et Pôle Emploi, telle qu'annexée au rapport du Président ;

2/ Autorise le Président du Conseil départemental à signer cette convention au nom et pour le compte du Département.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 01/02/2017 à 14:05:50
Référence : 19da7a36938956d247033cdc13790e0f0f33ae4a

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 701
Frais généraux
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **701**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier l'inscription de 26 530 € en Crédits de Paiement au chapitre 011 du Budget départemental.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:37:07
Référence : a8cc730463fc27cbf388a2c0b39e0c1d9c050804

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 702
Taxe d'aménagement perçue au profit du Département de l'Aisne
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 702,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) de ratifier l'inscription, au titre de la Taxe d'aménagement :

en recettes :

chapitre 73

2 000 000 €

chapitre 75

18 564 €

2) de ratifier l'inscription d'un Crédit de Paiement :

en dépenses :

chapitre 65, au titre de la Taxe d'aménagement pour l'année 2017

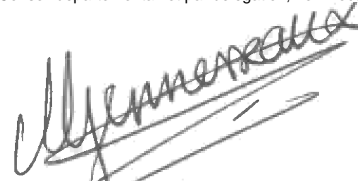
400 000 €

chapitre 014

44 097 €

3) d'autoriser le Président du Conseil départemental de l'Aisne à signer la version définitive de la convention avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Aisne.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:32:21
Référence : 5b0b75fb45d688a6f7368bdea486aefb57c4eb54

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : B. BEAUVOIS, I. LETRILLART, P. TIMMERMAN

Mandats de : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 703
Cours d'eau - Adhésions statutaires
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **703**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

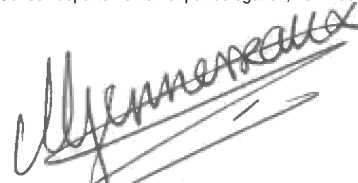
A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions),

Décide :

- 1) d'ouvrir une Autorisation d'Engagement MILAQUAT 2017-1 d'un montant de 930 000 €,
- 2) de ratifier l'inscription, en dépenses, d'un crédit de 718 000 € au chapitre 65, au titre des participations à l'Entente Oise-Aisne, l'Entente Marne et à l'AMEVA,
- 3) d'acter que la situation des Crédits de Paiement afférents à cette Autorisation d'Engagement est jointe aux documents budgétaires,

4) de donner délégation à la Commission permanente pour individualiser les subventions en la matière.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:23:54
Référence : fa51eebd0f8eeb4ea9f5a045a1bdd066383f7192



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLEROT, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : C. BLEROT, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 704
Cours d'eau - Subventions aux collectivités
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **704**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'abonder l'Autorisation d'Engagement suivante :

MILAQUAT 2015-1

2 948,50 €,

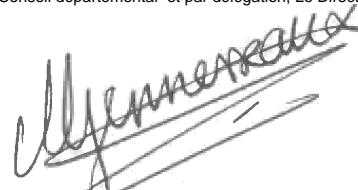
2) de reconduire le dispositif d'aides en faveur des collectivités compétentes en aménagement et entretien des cours d'eau et en faveur de l'Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques,

3) de ratifier l'inscription, en dépenses, d'un crédit de 80 000 € au chapitre 65, au titre des participations aux opérations d'entretien et d'aménagement des cours d'eau pour l'Autorisation d'Engagement 2017,

4) de ratifier l'inscription, en dépenses, d'un crédit de 82 247,25 € au chapitre 65, au titre des participations aux opérations d'entretien et d'aménagement des cours d'eau pour les Autorisations d'Engagement antérieures,

5) d'acter que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations d'Engagement est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:32:19
Référence : a4fe7c53be58c8a73b67cebf546501fa3bcaa65c



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 705
Assistance technique départementale
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **705**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

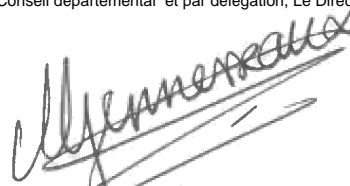
1) de fixer le tarif de l'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif à 0,17 € par habitant et par an dans une limite de participation annuelle maximale fixée à 2 550 € par collectivité, et le seuil de recouvrement spécifique à l'assistance technique à 50 €,

2) de fixer le tarif de l'assistance technique dans le domaine de la protection de la ressource en eau, partie "Assistance étude Bassin d'Alimentation des Captages" à 0,10 € par habitant et par an dans une limite de participation annuelle maximale fixée à 1 500 € par collectivité, et le seuil de recouvrement à 50 €, la partie "Suivi post-arrêté Déclaration d'Utilité Publique" étant gratuite,

3) de fixer le tarif de l'assistance technique dans le domaine de la restauration et de l'entretien des milieux aquatiques à 0,14 € par habitant et par an,

- 4) d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer les conventions liant le Département aux collectivités bénéficiaires de l'assistance technique et toutes les pièces s'y rapportant,
- 5) de poursuivre le suivi de la qualité des eaux souterraines et superficielles par le biais d'un réseau de points,
- 6) d'autoriser le Président du Conseil départemental à solliciter les aides financières des Agences de l'Eau et partenaires potentiels et à signer toutes les pièces s'y rapportant,
- 7) d'ouvrir une Autorisation d'Engagement SURVEAU d'un montant de 30 000 € pour la réalisation du suivi de la qualité des eaux souterraines,
- 8) d'ouvrir une Autorisation d'Engagement 17FORMASAT de 6 000 €,
- 9) de ratifier l'inscription, en dépenses, d'un crédit de 250 000 € au chapitre 011,
- 10) de ratifier l'inscription, en dépenses, d'un crédit de 5 000 € au chapitre 65 sur l'Autorisation d'Engagement MILAQUAT 2017-1 ouverte dans le rapport sur la gestion des milieux aquatiques,
- 11) d'inscrire, au chapitre 74, une recette de 84 000 €,
- 12) d'acter que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations d'Engagement est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:23:52
Référence : db2f88c2666ea1a01600f15ef3e8ca10d8c4132



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIoT, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIoT, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 706
Centre de ressources en environnement - GEODOMIA
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 706,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier au chapitre 011 du Budget départemental la somme 17 000 € au titre des actions portées par GEODOMIA.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:37:13
Référence : e6f5d635caa0dfdc9519c335f554ee24fd02ddaa



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 707

Politique des Espaces Naturels Sensibles et de la Randonnée
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 707,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'ouvrir une Autorisation d'Engagement SDENS 2017-1 de 433 000 € afin de soutenir les associations et collectivités pour les actions menées dans le cadre du schéma (ENS) et en faveur des itinéraires départementaux de promenade et de randonnée,

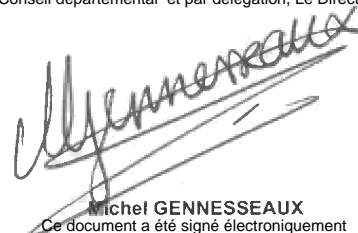
2) de ratifier l'inscription, au titre de la Taxe d'Aménagement :

en dépenses au chapitre 65

- d'un montant de Crédits de Paiement de 216 500 € sur l'Autorisation d'Engagement SDENS 2017-1 afin de soutenir les associations pour les actions menées dans le cadre du schéma des **Espaces Naturels Sensibles** (ENS) et en faveur des itinéraires départementaux de promenade et de randonnée,

- d'un montant de Crédits de Paiement de 216 435 € sur l'Autorisation d'Engagement SDENS 2016-1 afin de solder les participations départementales attribuées antérieurement,
- 3) de valider l'échéancier de Crédits de Paiement tel que présenté dans le document budgétaire,
- 4) d'individualiser les subventions telles que présentées à l'annexe 1 au rapport,
- 5) d'autoriser le Président à définir les actions de chaque partenaire et à signer les conventions définitives telles que jointes au rapport.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:37:09
Référence : 606de8ca464f71c64161e0f49d43fa297e5ccef7



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 708
Planification des déchets
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **708**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

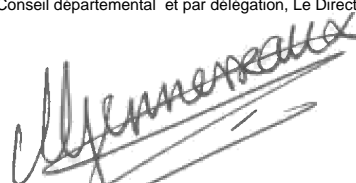
Décide :

- 1) d'autoriser le Président à solliciter une aide financière auprès des financeurs potentiels pour la réalisation des plans déchets et à signer tout document s'y rapportant,
- 2) d'ouvrir une Autorisation d'Engagement de 45 000 € pour permettre de financer les actions de prévention déchets portées par le Conseil départemental, conformément à l'échéancier de Crédits de Paiement figurant au document budgétaire,
- 3) d'ouvrir une Autorisation d'Engagement de 130 000 € pour permettre de soutenir financièrement les actions de prévention déchets portées par les acteurs du département, conformément à l'échéancier de Crédits de Paiement figurant au document budgétaire,
- 4) d'abonder l'Autorisation d'Engagement 11BTP de 2 000 € pour permettre de finaliser l'étude préalable à l'élaboration du plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux,

- 5) d'approuver le dispositif de soutien aux acteurs locaux de la prévention des déchets tel que présenté dans le rapport du Président,
- 6) d'accorder une subvention maximale à hauteur de 8 401,50 € sur une assiette subventionnable de 16 803 € pour le financement des opérations proposées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne en adéquation avec le Plan Départemental de Prévention des Déchets et la convention cadre pluriannuelle tripartite, au titre de l'année 2017,
- 7) d'accorder une subvention maximale à hauteur de 6 187,50 € sur une assiette subventionnable de 12 375 € pour le financement des opérations proposées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne en adéquation avec le Plan Départemental de Prévention des Déchets et la convention cadre pluriannuelle tripartite, au titre de l'année 2017,
- 8) de ratifier l'inscription en dépenses des crédits suivants :

- au chapitre 011 :	84 300 €
- au chapitre 65 :	120 042 €
- 9) de ratifier l'inscription, au chapitre 74, d'une recette de 180 000 € en provenance de l'ADEME pour le financement du Plan de prévention des déchets – année 5,
- 10) de donner délégation à la Commission permanente pour individualiser les subventions en la matière.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:32:02
Référence : 351dec5e9a4c0c173e764ce6a10d9cfe8a02bebe

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 709
Politique d'Education populaire liée à l'environnement
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 709,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'ouvrir une Autorisation d'Engagement HTDENS 2017-1 de 95 500 € afin de soutenir les associations pour les actions menées dans le cadre de la politique d'éducation populaire en faveur de la compréhension et de la préservation de l'environnement,

2) d'ouvrir une Autorisation d'Engagement INFOENERGI 2017-1 de 61 000 € afin de soutenir l'accompagnement des points info-énergie,

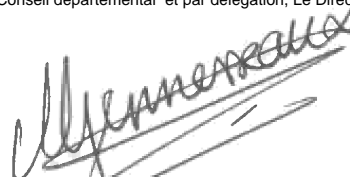
3) de ratifier les inscriptions suivantes :

en dépenses au chapitre 65

- d'un montant de Crédits de Paiement de 61 100 € sur l'Autorisation d'Engagement HTDENS 2017-1 € afin de soutenir les associations pour les actions menées dans le cadre de la politique d'éducation populaire en faveur de la compréhension et de la préservation de l'environnement,

- d'un montant de Crédits de Paiement de 50 500 € sur l'Autorisation d'Engagement HTDENS 2016-1 afin de solder les participations départementales attribuées antérieurement,
 - d'un montant de Crédits de Paiement de 42 700 € sur l'Autorisation d'Engagement INFOENERGI 2017-1 pour honorer la participation départementale au titre de 2017,
 - d'un montant d'un montant de Crédits de Paiement de 18 233,70 € sur l'Autorisation d'Engagement INFOENERGI 2016-1 afin de solder les participations départementales attribuées antérieurement,
- 4) d'individualiser les subventions telles que présentées dans l'annexe au rapport,
- 5) de donner délégation au Président pour définir les actions des partenaires et signer les conventions définitives telles que présentées en annexe au rapport,
- 6) de valider les échéanciers de Crédits de Paiement tels que présentés dans le document budgétaire.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:23:47
Référence : a55070083c29682008d3c6643ee9296c1099d721

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : M. CARREAU, F. KARIMET

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 741
Centre de ressources documentaire - GEODOMIA
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **741**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (7 abstentions),

- Ratifie l'inscription d'un montant de Crédits de Paiement de 6 000 € au chapitre 21, pour le compte de GEODOMIA ;
- Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à cette Autorisation de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:38:09
Référence : 3677315abca1f2030b2c085ea7c74b395f2758b4

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 742
Politique de l'eau
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **742**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'autoriser le Président du Conseil départemental à poursuivre les négociations avec les Agences de l'Eau en vue de la passation de conventions financières au titre de la mise en place des périmètres de protection des captages pour les collectivités gestionnaires de l'eau et à signer, au nom et pour le compte du Département, ces conventions ainsi que l'ensemble des documents s'y rapportant,

2) de ratifier l'inscription en dépenses, au titre de 2017, d'un crédit de 95 550 € au chapitre 20,

3) de valider l'échéancier des Crédits de Paiement tel que présenté dans le document budgétaire,

4) d'inscrire une recette de 85 500 € au chapitre 13 du Budget départemental.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:40
Référence : 684a6f7114e76ebe6cfe48121834e2f49397f099



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 743
Politique de l'eau
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 743,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) de reconduire, en 2017, les modalités d'intervention et les barèmes de subvention applicables en matière d'alimentation en eau potable, de défense contre l'incendie tels que définis dans le rapport du Président,

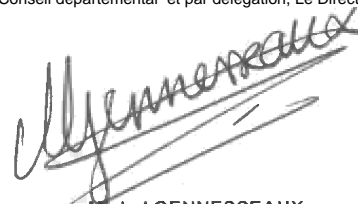
2) d'axer les actions du Département dans les Contrats Départementaux de Développement Local (CDDL), et en matière d'eau potable, sur les opérations compatibles et prioritaires au regard des orientations du schéma directeur de production et distribution d'eau potable du département de l'Aisne,

3) d'ouvrir une Autorisation de Programme 17EAU 2017-1 de 50 000 € et de valider l'échéancier de paiement tel que présenté dans le document budgétaire,

4) d'inscrire 5 700 € de Crédits de Paiement sur l'AP 16EAU 2016-1,

5) de donner délégation à la Commission permanente pour individualiser les subventions en la matière.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:26
Référence : bcf8fb1e9c16937f0cca74598dbf19861462722

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 744
Planification des déchets
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **744**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

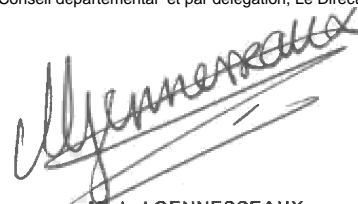
Décide :

- 1) de poursuivre, dans le cadre du plan de prévention déchets, une démarche d'exemplarité de la collectivité en mettant en place des dispositifs de compostage des déchets dans les collèges,
- 2) d'ouvrir l'Autorisation de Programme suivante :
- 17DECHETS – COMPOSTEURS COLLEGES – AP 2017-1 à hauteur de 40 000 €,
- 3) de ratifier l'inscription, en dépenses, d'un crédit de 50 000 € au chapitre 21,

4) d'acter que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires,

5) de donner délégation à la Commission permanente pour individualiser les subventions en la matière.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:18
Référence : 628a65ed8a879e03e3b7771f900384c22b7bca2d

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 745
Valorisation et élimination des déchets ménagers et assimilés
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 745,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

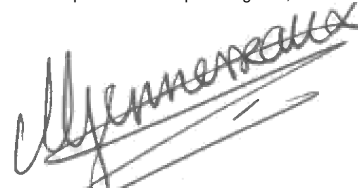
1) de reconduire pour 2017 les modalités d'accompagnement des collectivités locales en matière de valorisation et élimination des déchets ménagers et assimilés telles que définies dans le rapport du Président,

2) de valider les échéanciers des Crédits de Paiement tel que présentés dans le document budgétaire,

3) de ratifier l'inscription, en dépenses, d'un Crédit de Paiement de 677 303 € au chapitre 204 du Budget départemental,

4) d'acter que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:20
Référence : e63f2a2ded576d7cb4116ba21207fc58058b1424



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 746
Assainissement des collectivités locales
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 746,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'abonder l'Autorisation de Programme suivante :

FONDASSAI 2013-1

31 948 €,

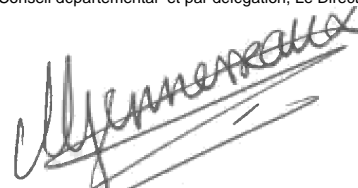
2) de reconduire pour 2017 les modalités d'aide en matière d'assainissement collectif et non collectif auprès des communes éligibles, telles que définies dans le rapport du Président,

3) de poursuivre le financement des projets d'extension et de réhabilitation des stations de traitement des eaux usées, respectivement de LAON et de COUVRON-ET-AUMENCOURT, dans le cadre du Contrat de Redynamisation du Site de Défense,

4) de ratifier l'inscription, en dépenses, d'un crédit de 750 734,40 € au chapitre 204 du Budget départemental,

5) d'acter que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:24
Référence : 8643257957ca36af52459a489aa124fe093a2202



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 747
Aménagement de cours d'eau et lutte contre l'érosion et le
ruissellement
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **747**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

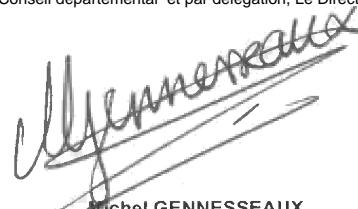
- 1) de reconduire le dispositif d'accompagnement des collectivités compétentes en aménagement de rivières et lutte contre l'érosion,
- 2) d'ouvrir une Autorisation de Programme MILAQUAR 2017-1, au chapitre 204, d'un montant de 20 000 €,
- 3) de ratifier l'inscription d'un montant de Crédits de Paiement de 5 000 € au chapitre 204 sur l'Autorisation de Programme MILAQUAR 2017-1,
- 4) d'inscrire un montant de 3 807,50 € au chapitre 204, sur l'Autorisation de Programme MILAQUAR 2015-1,

5) d'inscrire un montant de 40 271 € au chapitre 204, sur l'Autorisation de Programme EROSION 2013-1,

6) d'acter que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires,

7) de donner délégation à la Commission permanente pour individualiser les subventions en la matière.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:22
Référence : 4c9a56940c620b58557ef95fc57b50cbc307af19

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 748
Aménagement foncier rural
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 748,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'abonder l'Autorisation de Programme 15TRAVCO 2015-1 + 41 590 €,

2) de ratifier les inscriptions de dépenses suivantes :

Chapitre 4544103 : 10 000 €

Chapitre 4544109 : 50 000 €

Chapitre 4544112 : 150 000 €

Chapitre 204 :

255 830,76 € afin d'équilibrer comptablement les opérations d'aménagement foncier clôturées,

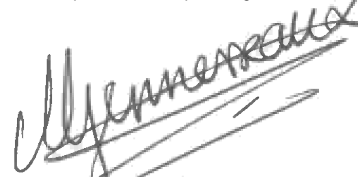
3) de ratifier en recettes l'inscription suivante :

Chapitre 4544212 :

255 830,76 € afin d'équilibrer comptablement les opérations d'aménagement foncier clôturées,

4) d'approuver les propositions de modification du régime d'aide du Département aux opérations et travaux d'aménagement foncier rural tel que joint au rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:11
Référence : 3265444ba2d77676d149c645299d1e2c733cde6d



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 749

**Travaux d'aménagement sur l'Espace Naturel Sensible de
MONAMPTEUIL
* Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 749,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'abonder l'Autorisation de Programme suivante :

TDENS 2015-1

50 000 €,

2) de ratifier l'inscription de 100 000 € de Crédits de Paiement en 2017 pour l'équipement de l'Espace Naturel Sensible de MONAMPTEUIL au titre de la Taxe d'Aménagement 2017,

3) d'acter que la situation des Crédits de Paiement afférents à cette Autorisation de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:14
Référence : d0a5da36ec2907719b685a76c2e60badeb53560e



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEEICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 750
Politique des Espaces Naturels Sensibles et d'itinéraires de
promenades et de randonnée -
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **750**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Bernadette VANNOBEL**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'ouvrir une Autorisation de Programme SDENS 2017-2 de 30 000 € afin de soutenir les actions menées dans le cadre du schéma (ENS) et en faveur des itinéraires départementaux de promenade et de randonnée,


2) de ratifier l'inscription, au titre de la Taxe d'Aménagement :

en dépenses au chapitre 204

- d'un montant de Crédits de Paiement de 15 000 € sur l'Autorisation de Programme SDENS 2017-2 afin de soutenir les actions menées dans le cadre du schéma des **Espaces Naturels Sensibles** (ENS) et en faveur des itinéraires départementaux de promenade et de randonnée,

- d'un montant de Crédits de Paiement de 27 500 € sur l'Autorisation de Programme 16SDENS 2016-1 pour solder les actions menées antérieurement,
- d'un montant de Crédits de Paiement de 16 000 € sur l'Autorisation de Programme RANDONNEE 2014-2 pour solder les actions de l'ONF,
- 3) d'acter que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires,
- 4) d'individualiser la subvention telle que présentée dans l'annexe 1 au rapport,
- 5) d'autoriser le Président à définir les objectifs pour le partenaire et à signer la convention définitive telle qu'annexée au rapport du Président.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:16
Référence : c45e2726a64916ae566c721a1b5dc09b3d930cee

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (après-midi)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : M.F. BERTRAND, C. BLERIOT, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : J.P. BONIFACE, M. CARREAU, F. GRZEWICZAK

Mandats de : B. BEAUVOIS, P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN

RAPPORT N° 781
Représentation du Département à la Commission Régionale de la
Forêt et du Bois

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **781**,

Vu les conclusions de la 7ème commission,
(Rapporteur **Mme Marie-Françoise BERTRAND**)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 3121-15,

Après en avoir délibéré,

Procède, dans les conditions suivantes, à la désignation des représentants titulaire et suppléant du Département au sein de la Commission Régionale de la Forêt et du Bois :

Les candidatures suivantes de deux binômes (titulaire + suppléant) sont présentées :

- binôme formé par Mme Bernadette VANNOBEL et M. Jean-Pierre BONIFACE,
- binôme formé par M. Claude MOUFLARD et Mme Martine PIGONI.

Renonçant à l'unanimité au scrutin secret, le Conseil départemental procède au vote (6 abstentions).

Ont obtenu :

- binôme formé par M. Claude MOUFLARD et Mme Martine PIGONI : 7 voix

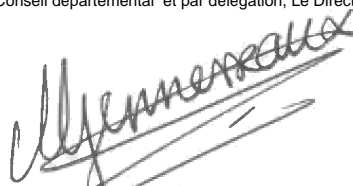
- binôme formé par Mme Bernadette VANNOBEL et M. Jean-Pierre BONIFACE : 25 voix.

Sont par conséquent élus à la majorité des suffrages exprimés en qualité de représentants du Département au sein de la Commission Régionale de la Forêt et du Bois des Hauts-de-France :

Représentant titulaire :
Mme Bernadette VANNOBEL

Représentant suppléant :
M. Jean-Pierre BONIFACE.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 20/02/2017 à 14:01:48
Référence : 558e693ef9c96458d8e5413bd822279e2a0f4c36

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 801
Electrification rurale
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **801**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier les inscriptions suivantes :

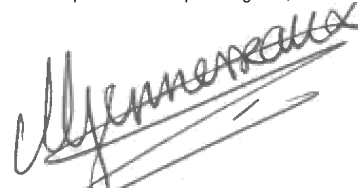
En recettes :

5 600 000 € au chapitre 73, correspondant au produit estimé pour 2017 de la Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité,

En dépenses :

8 500 € au chapitre 011 afin d'honorer le paiement des frais liés au recouvrement de la TDCFE.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:32:23
Référence : 892ca08419a2553c6ac35a8d36a3dba13119e262

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPELBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIoT, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIoT, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 802
Téléphonie mobile du Département
*** Compétence exclusive**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **802**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier :

- 1) en Crédits de Paiement la somme de 18 100 € en dépenses au chapitre 011 pour solder la mission d'inspection des pylônes de téléphonie mobile ;
- 2) la somme de 9 000 € en recettes au chapitre 70 au titre des redevances versées par les opérateurs de téléphonie mobile pour l'utilisation des pylônes construits par le Département.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:32:31
Référence : 2a094a77475a7133e59a11c0aa019803b0277fac



DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIoT, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIoT, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 803
Aménagement numérique du Territoire
Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **803**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier l'inscription d'un montant de Crédits de Paiement à hauteur de 12 000 € au chapitre 011 pour la réalisation du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique - Volet Usages numériques.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services

Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:32:25
Référence : d1b169c24f467991a330ae25aa401a240083ced4



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : M. CARREAU

Mandats de : C. BLERIOD, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET

RAPPORT N° 804
Gestion du Fonds Social Européen (FSE)
° Compétence déléguée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **804**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Vu l'avis de la 6ème commission,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions),

1) Ratifie l'inscription des Crédits de Paiement (CP) ci-dessous pour la gestion du FSE :

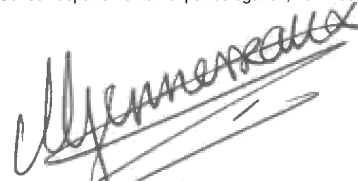
En dépenses au chapitre 65 : 1 082 787,86 €
FONDFSE 2015-1

En recettes au chapitre 74 : 1 082 787,86 € ;

2) Donne délégation à la Commission permanente pour individualiser les dossiers de demande de subvention ;

3) Acte que la situation des Crédits de Paiement afférents à cette Autorisation d'Engagement est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:37:04
Référence : 6e00c77e42939f6ada09345fb64398bfc71101a

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du lundi 16 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, P. GRUNY, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TIMMERMAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : C. BLERIoT, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : C. BLERIoT, T. DUDEBOUT, F. GRZEZICZAK, M. POTELET, C. VARLET

RAPPORT N° 805

Politiques départementales de soutien au domaine du développement Local - Politiques des Contrats Départementaux de Développement Local (CDDL), politique de la ville et Ligne Unique # Compétence partagée

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **805**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) de clore l'Autorisation d'Engagement (AE) suivante :
CDDL2 2011-1

2) d'abonder l'Autorisation d'Engagement (AE) suivante :
SHEMASP 2015-1

18 740 €

3) de ratifier les Crédits de Paiement (CP) suivants :
Au chapitre 65 :

CDDL2 2014-1
CONTEURO 2011-1

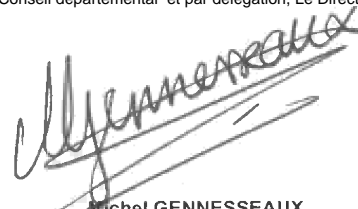
73 750 €
29 163 €

Au chapitre 011 :

TERRITOIRE 2014-1	43 835 €
SHEMASP 2015-1	40 612 €

4) de valider l'échéancier des Crédits de Paiement (CP) de l'Autorisation d'Engagement (AE) CDDL2 2014-1 tel que présenté dans le document budgétaire.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 06/02/2017 à 15:36:54
Référence : 00a3503e94dcbd20b880ec92f8e2690e1687a84e

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 841
Téléphonie mobile
*** Dépenses propres**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **841**,

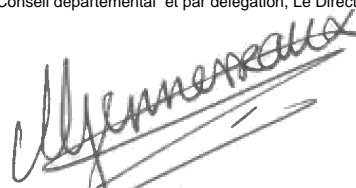
Vu les conclusions de la 8ème commission,
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Ratifie l'inscription d'une somme de 216 488 € au chapitre 23 du Budget départemental.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:38:12
Référence : f7f80e43afbcf426ce0147ab2e0f97fbded43a2

DEPARTEMENT DE L'AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 842
Aménagement numérique du Territoire
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **842**,

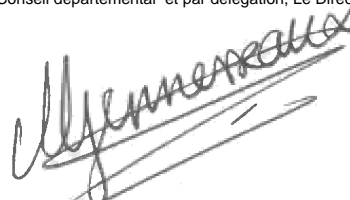
Vu les conclusions de la 8ème commission,
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ratifier, au titre de l'année 2017, un montant de Crédits de Paiement de 4 000 000 € au chapitre 204 pour accompagner le déploiement du Très Haut Débit dans l'Aisne.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:49
Référence : 782519aadcd271c06409cf642f56ee0a4a584b89



DEPARTEMENT DE L' AISNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLEROT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIE-TURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEZICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 843
Politique départementale d'électrification
Dépenses pour tiers

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° **843**,

Vu les conclusions de la 8ème commission,
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

1) d'abonder l'Autorisation de Programme suivante :

ELECRURALE 2014-1

199 018 €,

2) d'ouvrir une Autorisation de Programme de 1 800 000 € pour financer les opérations d'électrification rurale 2017-1 dont l'échéancier de paiement figure dans le document budgétaire,

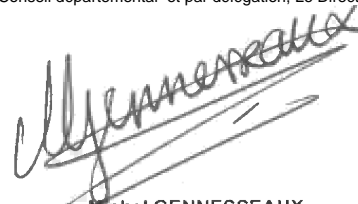
3) d'acter la fin du dispositif d'aide relatif à la participation départementale en matière d'effacement de réseaux électriques et téléphoniques dans l'environnement,

4) de ratifier l'inscription au Budget primitif 2017, en dépenses, de Crédits de Paiement à hauteur de 1 902 149 € au chapitre 204 pour les politiques d'électrification tel que présentées dans le document budgétaire,

5) de donner délégation à la Commission permanente pour individualiser les crédits en la matière,

6) d'acter que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:42
Référence : 43daac7b0b78bdf715b5a0ae73fc9a001f409e3

DEPARTEMENT DE L' AISNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du mardi 17 janvier 2017 (matin)

Présidence de M. Nicolas FRICOTEAUX

Secrétaire de séance : M. Pierre-Jean VERZELEN

Etaient présents : B. BEAUVOIS, M.F. BERTRAND, C. BLERIoT, J.P. BONIFACE, F. BONNARD TREVISAN, F. BRIFFAUT, M. CARREAU, F. CHAMPENOIS, M. COLLET, T. DELEROT, C. DERUY, J. DOGNA, T. DUDEBOUT, A.M. FOURNIER, B. FOURNIETURQUIN, G. FOURRE, N. FRICOTEAUX, M. FUSELIER, M.C. GILLIOT, F. GRZEWICZAK, I. ITTELET, F. KARIMET, J.L. LANOUILH, N. LECOULTRE, I. LETRILLART, F. MARCHIONNI, A. MARICOT, C. MOUFLARD, M. PIGONI, A. POLLET, F. RAMPENBERG, M. SAILLARD, M. SEBASTIJAN, P. TORDEUX, A. TUJEK, F. VANIER, B. VANNOBEL, P.J. VERZELEN

Excusés : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

Autres absents : —

Mandats de : P. GRUNY, M. POTELET, P. TIMMERMAN, C. VARLET

RAPPORT N° 844

**Politiques départementales de soutien au domaine du Développement Local - Politique des Contrats Départementaux de Développement Local (CDDL) et hors CDDL
Dépenses pour tiers**

Le Conseil départemental,

Vu le rapport N° 844,

Vu les conclusions de la 8ème commission,
(Rapporteur **Mme Françoise CHAMPENOIS**)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- d'acter son intervention sur la politique de développement local telle que décrite dans le rapport du Président,

- de clore les Autorisations de Programme (AP) suivantes :

TERRITOIRE 2012-3 ,

En CDDL1 :

2005-5 (Territoire de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin)

2006-6 (Territoire de la Communauté de communes du Val de l'Ailette)

2006-7 (Territoire de la Communauté de communes des Vallons d'Anizy)

2008-5 (Territoire de la Communauté de communes du Canton de Charly-sur-Marne)

2009-3 (Territoire de la Communauté de communes de la Thiérache d'Aumale),

- d'ajuster l'Autorisation de Programme (AP) relative aux Contrats Départementaux de Développement Local :

CDDL2 2012-1 : - 5 294 700 €

- de ratifier l'inscription des Crédits de Paiement (CP) suivants en dépenses au chapitre 204 :

Communauté de communes de Condé en Brie	13 334,80 €
Communauté de communes des Villes d'Oyse	9 026,57 €
Communauté de communes du Pays des Trois Rivières	10 919,27 €
Communauté de communes Chauny/Tergnier	26 194,00 €
Communauté de communes du Val de l'Aisne	3 037,82 €
Communauté de communes du Pays de la Serre	9 943,18 €
Communauté de communes du Pays de la Vallée de l'Aisne	3 870,00 €
Communauté de communes du Pays du Vermandois	115 023,00 €
Communauté de communes de la Thiérache du Centre	11 606,32 €
Communauté de communes de la Champagne Picarde	12 972,00 €
Communauté de communes des Portes de la Thiérache	19 376,00 €
Communauté d'agglomération du Pays de Laon	62 498,00 €
Communauté de communes de la Région de Guise	52 426,00 €
Communauté de communes du Chemin des Dames	52 710,00 €
Communauté de communes du Val de l'Oise	500 000,00 €
Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon	241 399,00 €
Communauté de communes du Canton d'Oulchy-le-Château	5 433,01 €
Communauté de communes du Tardenois	146 252,00 €
Communauté de communes de la Région de Château-Thierry	550 000,00 €
Communauté de communes de Villers-Cotterêts/Forêt de Retz	160 000,00 €

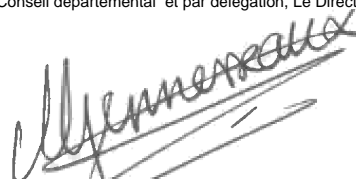
CDDL2 - 2^{ème} génération de contrats 6 966 677,03 €

- de ratifier l'inscription des Crédits de Paiement (CP) suivants en dépenses au chapitre 204 :

TERRITOIRE 2013-1 77 244,30 €
MSP 2013-1 239 624,00 €

- d'acter que la situation des Crédits de Paiement afférents à ces Autorisations de Programme est jointe aux documents budgétaires.

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, Le Directeur Général des Services



Michel GENNESSEUX
Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:37:53
Référence : 1eedb2823e2d5352aa97ea9567dc33f1da20f189